LA SÉCURITÉ DES FEMMES DANS LES OSBL D'HABITATION POUR PERSONNES SEULES À MONTRÉAL

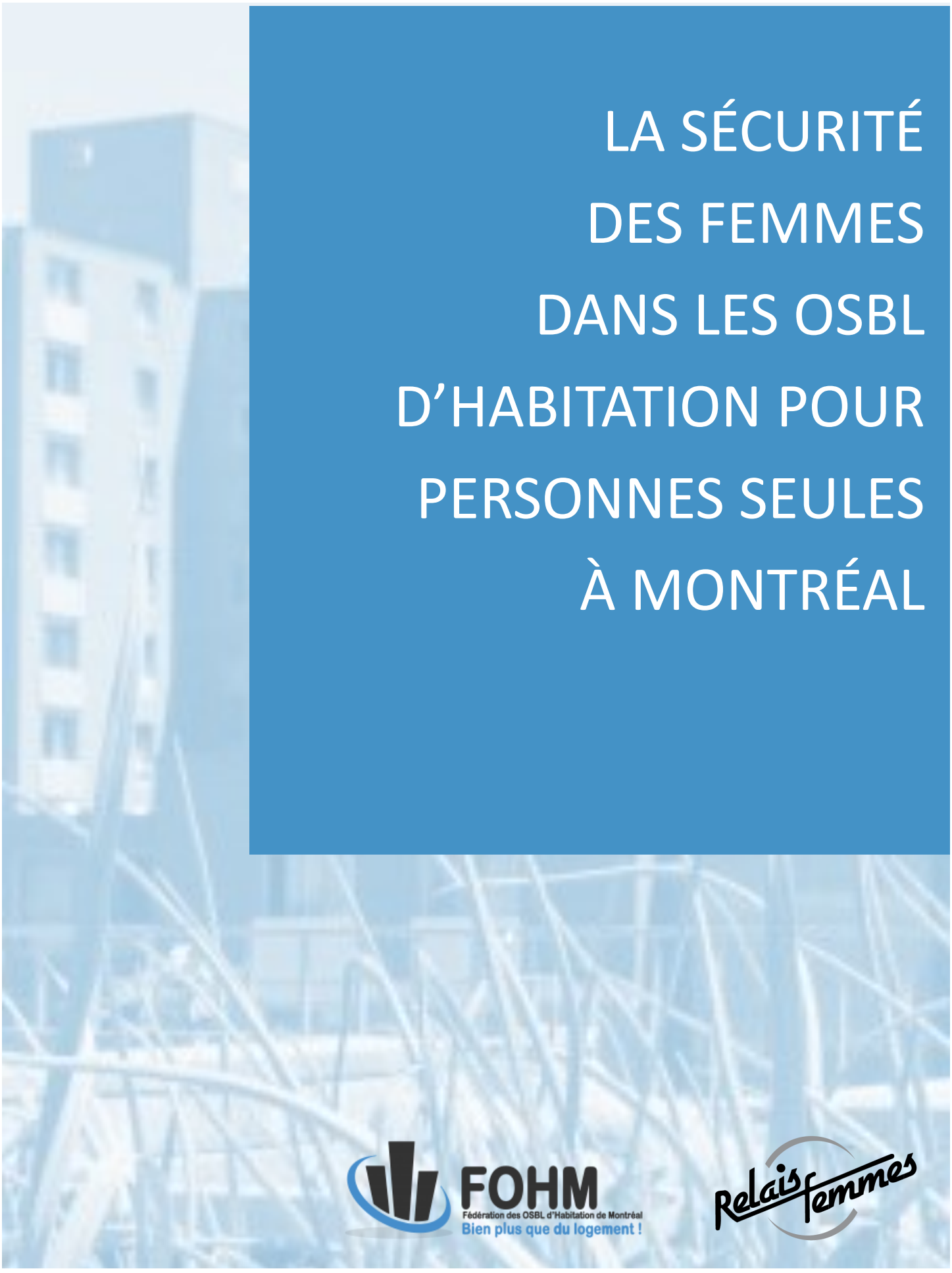

FOHM
Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal
Bien plus que du logement !

Relais femmes

CRÉDITS

Rédaction : Claire Garnier (FOHM), Audrey Bernard et Berthe Lacharité (Relais-femmes)

Révision linguistique : Mariel Assante (Relais-femmes)

Graphisme : Mariel Assante (Relais-femmes)

NOTES

Ce rapport est libre de droits, à condition qu'on cite ses auteur.es, la Fédération des OSBL d'habitation et Relais-femmes.

@ Fédération des OSBL d'habitation et Relais-femmes, 2020

Dépôt légal 4e trimestre 2020

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-9819470-0-0

REMERCIEMENTS

Nos premiers remerciements s'adressent à l'ensemble des co-chercheur.es qui ont permis la réalisation de cette recherche-action et aux OSBL d'habitation qui ont soutenu le projet durant deux ans.

Nous souhaitons également remercier le Secrétariat à la condition féminine pour son soutien financier.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction **p.5**

Partie 1 : NOTRE DÉMARCHE **p.9**

1. LES FEMMES ET LE LOGEMENT EN OSBL-H, UNE BRÈVE MISE EN CONTEXTE **p.10**

2. UNE RECHERCHE-ACTION FÉMINISTE INTERSECTIONNELLE **p.12**

2.1 Les objectifs p.12

2.2 Les profils des co-chercheur.es p.13

2.2.1 Les locataires féminines p.13

2.2.2 Les intervenant.es p.15

2.2.3 Les coordonnatrices de la FOHM et de Relais-femmes p.16

2.3 Le déroulement p.17

2.3.1 Les groupes de discussions et les entrevues individuelles p.18

2.3.2 L'atelier d'orientation p.18

2.3.3 Les 3 ateliers d'analyse et de solutions p.19

2.3.4 L'atelier synthèse p.19

2.3.5 Les limites p.19

Partie 2 : NOS CONSTATS **p.21**

1. LE « CHEZ-SOI » DU POINT DE VUE DES FEMMES EN OSBL D'HABITATION **p.22**

1.1 L'accès au logement en OSBL : des démarches trop complexes p.23

1.2 Un « logement à vie » : ça sécurise p.24

1.3 Un logis trop petit : ça empêche de « recevoir » p.24

1.4 Un vrai chez-soi p.25

1.4.1 Un logis de bonne taille p.25

1.4.2 Dans un quartier qu'on connaît bien, qu'on aime p.26

1.4.3 Un vrai chez-soi favorise des relations stables avec les proches et le voisinage qui, à p.27

2. L'INSÉCURITÉ VÉCUE PAR LES FEMMES LOCATAIRES : UN SUJET DIFFICILE À ABORDER **p.29**

2.1 L'insécurité urbaine en trame de fond p.30

2.1.1 Sécurité et insécurité p.30

2.1.2 L'insécurité urbaine, ses conséquences et la vulnérabilité des femmes dans les p.31

2.1.3 Des actions pour réduire le sentiment d'insécurité en contexte urbain p.32

2.2 L'intimidation et le harcèlement comme quotidien silencieux p.33

2.2.1 L'intimidation et le harcèlement à caractère sexuel : les départager des conflits p.35

2.2.2 Dénoncer ? p.36

2.2.3 Du « harcèlement de rue » à l'intérieur de l'OSBL p.37

2.2.4 Comment lutter contre le harcèlement sexuel ? p.38

2.3 La présence de prostitution/travail du sexe : des impacts sur la sécurité des locataires p.39

2.3.1 Réduction des méfaits et prostitution p.39

2.3.2 Déranger qui, et comment ? p.40

2.3.3 Plus de questions que de réponses p.41

3. LE LOGEMENT COMMUNAUTAIRE ET SOCIAL COMME MILIEU DE VIE ET D'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ **p.43**

3.1 Vivre ensemble p.43

3.2 Mixité.s sociale.s et stigmatisation p.45

3.3 Citoyennes à part entière p.45

4. DES PRATIQUES DE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE À NOMMER, SYSTÉMATISER, DÉVELOPPER, VALORISER **p.47**

4.1 Un mandat de soutien communautaire imposant p.48

4.1.1 Dans une conjoncture politique qui surcharge le soutien communautaire p.48

4.1.2 Une interface entre l'aspect locatif de l'OSBL-H et sa dimension communautaire p.49

4.1.3 Une intervention individuelle parfois nécessaire pour assurer la stabilité p.50

4.1.4 Le soutien communautaire pour garantir l'organisation d'ateliers de sensibilisation-formation sur différents thèmes : un incontournable pour améliorer la situation des locataires féminines p.50

4.1.5 Le soutien communautaire et l'implication des locataires au sein de l'OSBL-H pour plus d'autonomie individuelle et pour la cohésion du groupe p.51

4.1.6 L'établissement et le maintien de la parité aux instances démocratiques puis d'un p.52

4.1.7 Un élargissement de l'accès aux activités socioculturelles du quartier p.52

4.2 Un éventail de pratiques bien ancrées et qui se renouvellent face à des préoccupations p.53

4.3 Reconnaissance de la valeur du soutien communautaire et augmentation de son p.54

Partie 3 : NOS RECOMMANDATIONS **p.57**

1. DÈS LA CONCEPTION DU PROJET **p.59**

2. SE FAIRE CONNAÎTRE **p.60**

3. REFUSER L'INTIMIDATION ET LE HARCÈLEMENT SEXUEL **p.62**

4. RÉDUIRE L'INSÉCURITÉ URBAINE **p.64**

5. MIEUX TENIR COMPTE DES IMPACTS DE LA PROSTITUTION/TRAVAIL DU SEXE SUR LES FEMMES QUI L'EXERCENT ET SUR LES AUTRES LOCATAIRES FÉMININES **p.65**

6. SE SENTIR CHEZ-SOI ET EN SÉCURITÉ **p.66**

7. PRÉVENIR LES CONFLITS **p.68**

8. MIEUX SE CONNAÎTRE ET ÉCHANGER ENTRE OSBL-H **p.69**

9. AGIR DANS LE QUARTIER ET CONTRER LA STIGMATISATION **p.70**

10. VALORISER ET FAIRE CONNAÎTRE LES PRATIQUES DU SOUTIEN COMMUNAUTAIRE **p.72**

11. DES SUITES À DONNER AU PROJET PAR LA FOHM **p.73**

INTRODUCTION

Au Québec, face à l'augmentation de l'itinérance féminine et l'engorgement des ressources transitoires et permanentes pour les femmes, les OSBL d'Habitation (OSBL-H) mixtes pour personnes seules à risque d'itinérance représentent une réponse complémentaire pour offrir un logement sécuritaire, adapté, abordable et permanent pour les femmes en situation d'itinérance. Néanmoins, on y observe une faible présence des femmes, contrairement à l'ensemble du réseau québécois des OSBL-H où les femmes sont largement majoritaires[1]. Une observation partagée par la Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal (FOHM), puisque pour certains de ses membres offrant du logement pour personnes seules à risque d'itinérance, la proportion de femmes est bien souvent inférieure à 30 %.

- Comment peut-on expliquer cette situation ?
- Quels sont les obstacles rencontrés par les femmes et les équipes de soutien communautaire dans ce type d'OSBL-H ?

Cette recherche-action s'inscrit dans la continuité des nouveaux chantiers menés par la FOHM puisque diverses actions visant à contrer la violence faite aux femmes ont été entreprises dans les dernières années.

Cette recherche-action partenariale, initiée par la FOHM, 6 OSBL-H membres et Relais-femmes, est un début pour penser le logement social et communautaire au féminin afin de mieux répondre aux besoins des femmes résidant dans les OSBL-H mixtes pour les personnes seules à risque d'itinérance. Elle s'inscrit dans le cadre du projet *« À l'abri des courants d'air : cesser de faire tourner la porte »* et bénéficie du soutien financier du Secrétariat à la condition féminine.

Fort de son lien privilégié avec ses membres, la FOHM a mobilisé les intervenant.es de 6 OSBL-H qui, à leur tour, ont recruté des femmes locataires de leur milieu. L'équipe de Relais-femmes a accompagné la recherche-action afin de faciliter l'intégration de l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+). Tout au long de la démarche, nous avons travaillé en synergie même si le degré d'engagement des co-chercheur.es a varié dans le temps. La mobilisation combinée à la relation plus égalitaire qui s'est établie entre l'ensemble des co-chercheur.es est également un élément essentiel à prendre en compte pour comprendre la réussite de cette collaboration, mais il importe de préciser que tou.tes les co-chercheur.es n'avaient pas les mêmes rôles tout le temps. Dans le présent rapport, rédigé par la FOHM et Relais-femmes, on s'est efforcées de rester collées à la parole des locataires et des intervenant.es tout en la mettant en dialogue avec des analyses issues d'autres recherches.

(1) LAREPPS, 2008, Cahiers du LAREPPS [No 08-06], consulté à https://rqoh.com/wp-content/uploads/2017/03/2008_OSBL-H-au-QC_soutien-communautaire.pdf

La Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal (FOHM) assure la gestion de 6 maisons HLM et regroupe 248 OSBL d'Habitation, parmi lesquels 70 OSBL sont dédiés aux personnes à haut risque d'itinérance. Le logement social avec soutien communautaire est reconnu comme essentiel et complémentaire aux ressources d'hébergement et de logement transitoire. Par ailleurs, les obstacles à l'accès des femmes à un logement sécuritaire, adapté, abordable et permanent préoccupent la FOHM comme le montre la création d'un comité femmes en 2015, et sa participation au comité femmes de son regroupement (RQOH).

Les 6 OSBL d'Habitation mixte, membres de la FOHM et partenaires du projet, offrent du logement aux personnes seules à faible revenu ou à risque d'itinérance, dans les quartiers centraux de Montréal (Rosemont, Ville-Marie, Petite-Bourgogne) et où l'on constate également une sous-représentation des femmes parmi leurs locataires, puisqu'elles représentent moins de 30 % des effectifs. Pour l'ensemble des OSBL-H partenaires, les conseils d'administration disposent de sièges réservés aux locataires, comme dans les 2/3 des OSBL du réseau. De plus, la taille de l'OSBL-H, à savoir le nombre d'unités de logement ou le nombre d'installations, leur permet d'avoir un.e gestionnaire, et un.e ou plusieurs intervenant.es en soutien communautaire. Cependant, si les programmes de constructions du logement social et communautaire assurent le financement des immeubles, les sources de financement destinées à l'intervention sont plus aléatoires. Ainsi, les 6 OSBL-H ayant participé à cette recherche présentent de grandes disparités dans le nombre d'heures de service et de soutien offert aux locataires.

Relais-femmes est un organisme féministe de liaison et de transfert de connaissances qui fait de la formation, de la recherche et de la concertation et dispose d'une expertise reconnue en matière d'Analyse Différenciée selon les Sexes Intersectionnelle (ADS+). Cette expertise l'a amené à proposer un projet de recherche-action s'appuyant sur les paroles et les expériences des femmes locataires et des intervenant.es en soutien communautaire devant permettre, en fin de compte, de faciliter l'entrée et le maintien en logement permanent des femmes à risque d'itinérance.

À mesure que la recherche-action avance, une communauté de pensée se développe entre l'ensemble des co-chercheur.es (locataires, intervenant.es, coordonnatrices FOHM et Relais-femmes) : un travail qui a permis de lever le voile sur un certain nombre d'obstacles à la sécurité des femmes au sein des OSBL-H pour les personnes à risque d'itinérance, que l'on peut résumer selon ces quatre (4) principaux constats :

1

Il est essentiel d'éliminer les contraintes pour l'accès des femmes à un logement en OSBL-H et de prendre en compte que le chez-soi est un concept genré, afin de mieux répondre aux besoins des femmes locataires et assurer leur sécurité.

2

L'insécurité vécue par les locataires féminines est un sujet difficile à aborder et il est fondamental de distinguer la violence de genre vécue par les femmes dans les OSBL-H, des conflits interpersonnels.

3

Le logement communautaire et social est un véritable milieu de vie et d'exercice de la citoyenneté au sein duquel les femmes désirent une plus grande mixité sociale, mais également une mixité des genres, à l'image de la société.

4

Le soutien communautaire est une pierre angulaire pour agir sur la sécurité des femmes : un déterminant crucial pour favoriser la stabilité résidentielle et la responsabilisation des locataires.

Force est de constater que la préoccupation de la sécurité des femmes et, plus largement, la prise en compte de la dimension du genre au sein des OSBL-H sont amorcées et que la FOHM aura de nombreux défis à relever pour sensibiliser et outiller l'ensemble de ses membres dans cette voie.

Le présent rapport est un travail de longue haleine qui a été réalisé avec de nombreux vas-et-viens entre les co-chercheur.es pour affiner l'analyse, les constats et les recommandations. On souhaite qu'il soit un outil de réflexion et d'action pour les OSBL-H offrant du logement pour les personnes seules à risque d'itinérance, mais pas seulement, car un grand nombre de ses recommandations peuvent s'appliquer dans l'ensemble des OSBL-H.

Bonne lecture !

Partie 1
NOTRE DÉMARCHE

- Les femmes et le logement en OSBL-H, une brève mise en contexte
- Une recherche-action féministe intersectionnelle

1. Les femmes et le logement en OSBL-H, une brève mise en contexte

Au Québec, les femmes sont majoritaires en OSBL d'habitation : elles représentent presque les deux tiers des locataires. Un constat qui en dit long sur leur précarité économique. Cependant, leur présence au sein des OSBL-H pour personnes seules à haut risque d'itinérance est relativement faible[2].

Présence des femmes dans l'ensemble des OSBL-H

63 %

Présence des femmes dans les OSBL-H pour personnes seules à haut risque d'itinérance

33 %

Selon le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH), si l'égalité de droit existe, l'égalité de fait n'est pas encore atteinte puisque les femmes sont structurellement plus pauvres que les hommes et dans un contexte de pénurie de logements abordables touchant tous les ménages à faible revenu, elles sont plus touchées que les hommes par les difficultés d'accès à un logement en raison de leur plus grande pauvreté.

- Les femmes consacrent une part plus importante de leur revenu pour se loger.
- Les femmes sont plus nombreuses à être locataires (51 %) que les hommes (32 %).

- Elles sont plus nombreuses à occuper des emplois à temps partiel, précaires ou non syndiqués (509 500) que les hommes (304 800). Le revenu médian de l'ensemble des femmes québécoises, tant locataires que propriétaires, correspond à seulement 68 % de l'ensemble des hommes québécois (22 900 $ contre 33 800 $).

- Elles réalisent la majorité du travail dit invisible et non rémunéré, car elles consacrent plus de temps que les hommes à effectuer des tâches domestiques, à prodiguer des soins et à remplir leurs obligations familiales.
- Elles sont plus nombreuses à être cheffes de famille monoparentale. Dans un contexte où le coût des loyers augmente plus rapidement que l'Indice des Prix à la Consommation (IPC), il est de plus en plus difficile pour ces femmes de pouvoir assumer seules un logement suffisamment grand pour plus d'une personne.

(2) LAREPPS, 2008, Cahiers du LAREPPS [No 08-06], consulté à https://rqoh.com/wp-content/uploads/2017/03/2008_OSBL-H-au-QC_soutien-communautaire.pdf

Une précarité exacerbée pour les femmes à la croisée des oppressions puisque la réalité est encore plus difficile pour les femmes immigrantes, racisées, autochtones, en situation de handicap :

- Les femmes immigrantes subissent une discrimination supplémentaire qui les amène à payer en moyenne 12 % de plus pour se loger que les femmes non immigrantes.
- L'accès au logement est extrêmement ardu pour les femmes autochtones et inuites qui sont la cible d'une double discrimination pour accéder à un logement en milieu urbain.
- Les femmes vivant avec un handicap font face à une pénurie constante de logements adaptés et elles sont plus pauvres que les hommes en situation de handicap, car l'accès au marché du travail leur est plus difficile[3].

Ces inégalités s'accroissent à mesure que les femmes vieillissent, car elles disposent de moindres revenus de retraite et, vivant plus vieilles, elles sont souvent seules pour assurer leur subsistance[4 & 5].

(3) Conseil des montréalaises, 2019, *Se loger à Montréal - Avis sur la discrimination des femmes en situation de handicap et le logement*

(4) Table des groupes de femmes de Montréal, 2019, *État des lieux de la situation des femmes et du logement à Montréal*

(5) RQOH, 2019, *Dossier Femmes et logement communautaire*. https://rqoh.com/dossiers/femmes-et-logementcommunautaire/

2. UNE RECHERCHE-ACTION FÉMINISTE INTERSECTIONNELLE

Cette recherche s'appuie sur une démarche de recherche-action souhaitant favoriser la co-construction des connaissances, des recommandations et des actions élaborées conjointement par les locataires féminines, les intervenant.es et les coordonnatrices du projet, tout en visant des rapports égalitaires entre l'ensemble des co-chercheur.es. Cette recherche est aussi qualifiée de féministe intersectionnelle, car la cueillette des informations, l'analyse des données, les actions et les recommandations qui en découlent sont réalisées sur la base d'une analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+).

Il s'agit d'une analyse qui s'inscrit dans une perspective de justice et de transformation sociale pour :

- mieux comprendre les logiques de discriminations systémiques ;
- poser un regard critique sur nos biais et nos pratiques ;
- réduire les inégalités sociohistoriques basées sur le sexe, le genre, la race, l'origine ethnoculturelle, l'âge, la classe sociale, le handicap… ;
- atteindre une égalité de fait (équité) entre les citoyennes et les citoyens.[6]

2.1 Les objectifs

Cette recherche-action féministe et intersectionnelle vise à mieux comprendre les réalités des femmes des OSBL-H participants pour qu'ils puissent adapter leurs milieux et leurs pratiques afin que les femmes trouvent, entre leurs murs, sécurité et stabilité résidentielle.

Les objectifs du projet sont de 3 ordres :

1	2	3
Identifier les besoins et les obstacles rencontrés par les locataires féminines et par les équipes de soutien communautaire	Travailler étroitement avec les femmes locataires et les équipes de soutien communautaire	Développer et mettre en commun des solutions applicables dans les OSBL-H

(6) Cette définition de l'ADS+, avec laquelle Relais-femmes travaille, s'inspire de celle du Secrétariat à la condition féminine (2007) et de celle de Condition féminine Canada (2018)

2.2 Les profils des co-chercheur.es

Dès la conception de la démarche, l'intention d'établir une base égalitaire entre l'ensemble des actrices et des acteurs de la recherche-action était présente, en considérant de la même façon la contribution des locataires féminines, des intervenant.es et des coordonnatrices du projet. Le statut de co-chercheur.es ayant été implicite tout au long du processus, on a cherché à le rendre visible dans le présent rapport.

14
locataires (femmes)

8
intervenant.es
en soutien communautaire
(6 femmes + 2 hommes)

3
coordonnatrices
de la FOHM
et de Relais-femmes

2.2.1 Les locataires féminines

Qui sont-elles ?

Les femmes locataires sont toutes nées au Canada, presque exclusivement au Québec et l'une d'entre elle est autochtone. Elles sont âgées de 25 à 75 ans, majoritairement célibataires, plus de la moitié d'entre elles ont des enfants et une est en situation de handicap.

En ce qui concerne leur scolarité, elles détiennent pour la plupart un diplôme, et cela varie du diplôme secondaire au diplôme universitaire. Une chose est certaine, après les avoir rencontrées nous ne pouvons que constater que ce sont avant tout des femmes résilientes !

« Un peu avant que ma fille naît, j'ai fait un emploi. Sinon j'ai fait des programmes avec l'aide sociale. Beaucoup de programmes [...] Et étant donné que je suis en chaise roulante maintenant, j'ai de la misère à marcher. Je marche un peu comme vous pouvez voir, mais avec beaucoup de difficultés »
Locataire I

« Moi j'ai fait mon bac en philosophie, j'ai enseigné [X années] la philosophie au cégep [le nom]. Après mon bac, j'ai fait une maîtrise en littérature. Mon mémoire a été publié comme livre, j'ai eu une job dans une maison d'édition comme lectrice »
Locataire F

Avec quel parcours ?

Les parcours de vie des femmes locataires sont pluriels, les facteurs qui les ont amenées au sein des OSBL d'habitation sont multiples et certaines ont connu des périodes d'itinérance. La perte d'un emploi, des problèmes de santé physique ou mentale, des situations de violence conjugale, des séparations, des problèmes de consommation, l'expulsion de son logement privé ou l'impossibilité de payer un loyer devenu trop cher, le déménagement d'une région à une autre, l'éloignement de sa famille... ce sont là toutes sortes de circonstances qui les ont fragilisées et mises dans une situation de précarité économique.

« Pas de logement, tu ne peux pas vivre comme ça. Tu peux survivre une coupe d'années, une coupe de temps, mais à un moment donné tu es plus capable. J'avais l'espoir de m'en sortir aussi parce que j'ai des enfants, j'ai deux filles. C'est ça qui m'a donné l'espoir de m'en sortir. Elles ont 21 ans. Quand j'étais itinérante, je ne les voyais pas. Je les vois depuis que j'habite ici. »
Locataire C

« J'ai vécu de la violence conjugale, j'ai été 4 ans dans une relation puis après ça je suis allée dans une autre relation. [...] Après ça, j'ai eu des problèmes financiers parce que j'étais naïve et la personne avait joué toutes mes cartes de crédit au casino. [...] À un moment donné, je me suis ramassée dans la rue pis là mes parents ne voulaient plus m'aider donc je me suis ramassée dans la rue en plein hiver. »
Locataire J

« On dirait que je suis arrivée dans un endroit arriéré où la femme était sensée être dans la cuisine, moi j'avais pas d'affaire dans leur territoire d'hommes. C'était un milieu misogyne. Dans la construction ça l'a toujours été, mais vu que j'étais la fille d'un contracteur, vu que j'ai eu ma propre entreprise, ils avaient pas le choix de me respecter comme c'était moi qui écrivais les chèques. »
Locataire E

« En 1997, j'ai eu un accident. J'ai épuisé le chômage, je ne trouvais pas de travail alors j'ai été obligée de vivre l'humiliation d'être sur l'aide sociale. J'ai été exploitée financièrement par un propriétaire. Mais quand tu arrives à Montréal, tu ne connais pas les lois ou les organismes de défense de droits. Je me suis inscrite sur toutes les listes, HLM, Coop, OSBL. Même les maisons de chambre, ça a pris 12 ans. »
Locataire G

Que font-elles ?

Elles sont extrêmement actives, même si elles sont sans emploi ou à la retraite, leur agenda déborde d'activités. La majorité d'entre elles fait du bénévolat (aide aux devoirs, festivals, soins, accompagnement de personne en perte d'autonomie, etc.).

« Oui, ça fait 16 ans que je suis sur le CA. J'adore ça. Tout ce qui est administration, j'adore. Je me sens écoutée. »
Locataire G

« Je fais de l'aide aux devoirs depuis l'année passée, car je n'étais pas prête à retourner sur le marché du travail tout de suite. [...]Je fais ça de 17h à 19h, j'ai trouvé ça un petit peu dur que ce soit tard le soir parce que je suis habituée de travailler plus le jour. Mais dans le fond, ça se fait bien. Au pire je fais une petite sieste dans l'après-midi, pis je suis correcte pour le reste de la journée »
Locataire J

Elles sont bien souvent impliquées dans leur OSBL-H (CA, comités) et elles explorent et investissent les ressources de leur quartier (centre de femmes, centre communautaire, bibliothèque, etc.) et l'une d'entre elles a même repris ses études.

« Bah j'aime l'emplacement. J'aime parce que je fais beaucoup de bénévolat dans le secteur pour les festivals et les festivals, ça se passe dans le secteur ici, dans le quartier. »
Locataire I

Quelles sont leurs conditions de vie ?

Les femmes locataires ne vivent pas toutes dans les mêmes conditions matérielles, car les OSBL-H qu'elles habitent ont des caractéristiques distinctes. En effet, le parc immobilier des OSBL-H offre une pluralité de modèle de logements : chambre, chambre avec salle de bain individuelle, studio, 2 ½, 3 ½, avec ou sans balcon, dans des immeubles anciens, parfois rénovés et d'autres beaucoup plus récents. Il importe de mentionner qu'une minorité d'OSBL-H participant à la recherche-action dispose d'étage réservé aux femmes. Au-delà du logement, le type et le nombre d'espaces communautaires mis à la disposition par les OSBL-H sont très disparates. On retrouve parfois une cour, un toit aménagé, des balcons, une cuisine commune, une buanderie, une salle communautaire, et plus exceptionnellement un centre de jour attenant.

2.2.2 Les intervenant.es

Quelles sont leurs qualifications et leurs expériences ?

Les intervenant.es des OSBL-H sont des travailleuses et travailleurs expérimenté.es et qualifié.es dans le domaine du travail social ou de l'intervention psychosociale, avec des expériences multiples dans le communautaire, notamment sur des enjeux connexes à ceux que l'on retrouve dans le logement social pour personne seule (toxicomanie, santé mentale, itinérance).

Quel est leur rôle ?

Les intervenant.es en soutien communautaire ont un rôle déterminant de liaison, de soutien, de référencement et de communication au sein de l'OSBL-H pour contribuer à la mise en place d'un milieu de vie de qualité, dans la perspective de favoriser la stabilité résidentielle.
Selon leurs propos, les tâches et les responsabilités sont multiples et variées : la mobilisation des locataires, la planification et l'organisation des activités, la gestion des conflits, l'intervention individuelle ou en groupe, l'accompagnement, le soutien au conseil d'administration, la gestion des comités, etc.
Un mandat avec un objectif très large, au dire de l'ensemble des intervenant.es, qui leur offre beaucoup de latitude, mais qui les amène parfois à sortir de leur rôle pour en faire plus (gestion de médication, accompagnement en cour, etc.).

> *« Dans le fond notre objectif, c'est de travailler à la stabilité du logement. Si on pense que dans une situation, on peut faire un petit bout de chemin, comme [nom de l'intervenant.e] dit, avec la personne pour qu'il puisse préserver son logement. C'est là où est ce qu'on peut sortir de notre mandat dans le gros objectif de la stabilité du logement. »*
> Groupe de discussion des intervenant.es

Combien d'heures peuvent-ils/elles allouer par installation ?

Dans 4 des 6 OSBL-H, les intervenant.es avaient en charge plusieurs installations, parfois éloignées géographiquement les unes des autres. Dans le cadre de leur horaire à temps plein ou à temps partiel, les intervenant.es en soutien communautaire disposent en moyenne de 6 à 7 heures par semaine et par installation.

Les 2 autres OSBL bénéficient de financement différent et s'appuient sur d'autres structures afin d'assurer une plus grande présence. En effet, l'un des OSBL-H du projet dispose d'un centre de jour attenant à ses logements, et d'un plus grand nombre d'intervenant.es qui lui permet d'offrir une présence 20 heures sur 24 auprès de ses locataires. Un modèle particulier qui le distingue des 4 autres OSBL-H où l'intervenant.e ne dispose bien souvent que de quelques heures de travail par semaine par immeuble. Néanmoins, même dans ces 2 derniers OSBL-H, les heures spécifiquement financées dans le cadre du soutien communautaire demeurent numériquement faibles.

2.2.3 Les coordonnatrices de la FOHM et de Relais-femmes

La coordonnatrice de la FOHM a une expertise en recherche et une solide connaissance en matière de logement social avec soutien communautaire et plus particulièrement dans le secteur des OSBL-H. En complémentarité, les coordonnatrices de Relais-femmes apportent leur expérience en recherche-action partenariale ainsi que leur expertise féministe pour intégrer l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) dans le projet.

2.3 Le déroulement

10
entrevues individuelles

2
groupes de discussions

5 ateliers

Tout au long de la recherche-action, on a travaillé en synergie avec l'ensemble des partenaires, cependant, il est important de mentionner que les co-chercheur.es ont eu des rôles différents au sein de cette démarche.

Les coordonnatrices de la FOHM et de Relais-femmes ont chapeauté l'enquête : elles ont réalisé la cueillette des données (les questionnaires, les entrevues, etc.), l'analyse des données (les présentations PowerPoint pour les ateliers, le rapport intermédiaire, etc.) et tenu la plume pour rédiger ce rapport.

Les intervenant.es ont recruté et mobilisé les femmes locataires tout au long du projet et un grand nombre de femmes locataires se sont engagées et investies dans chacune des étapes. Ensemble, les intervenant.es et les locataires féminines ont joué un rôle crucial dans l'évolution de l'analyse puisque les ateliers ont permis aux co-chercheur.es d'échanger, de valider, de bonifier, d'infirmer ces constats, et ce, dans un espace sécuritaire et égalitaire.

Cette synergie a animé les ateliers qui se sont avérés extrêmement productifs comme le montrent l'étendue des dimensions abordées et les nombreuses recommandations proposées pour améliorer la sécurité des femmes en OSBL-H.

2.3.1 Les groupes de discussions et les entrevues individuelles

La formule des entrevues individuelles a été privilégiée pour les 10 femmes locataires afin de favoriser la libération de leur parole, considérant que ces entrevues abordaient des sujets qu'il n'est pas toujours évident d'évoquer comme leur parcours personnel, leurs conditions de vie et leur sentiment de sécurité dans l'OSBL-H.

Par ailleurs, 2 groupes de discussion ont été organisés. 1 auquel 5 intervenant.es ont assisté et 1 autre auquel 3 femmes locataires ont pu participer malgré la mauvaise température qui sévissait cette journée-là.

On trouve peu d'écrits sur les réalités et les défis des femmes en OSBL d'habitation, tout particulièrement, celles vivant dans des habitations mixtes à prédominance masculine : ce constat a mis en évidence la pertinence de bâtir des entrevues sur la base de l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle. Cependant, la dimension intersectionnelle n'a pu être approfondie autant que nous l'aurions souhaité en raison de notre faible échantillon.

2.3.2 L'atelier d'orientation

Les résultats préliminaires de l'enquête participative (entrevues et groupes de discussion) ont été présentés lors de l'atelier d'orientation qui a été organisé en janvier 2019, à l'ensemble des co-chercheur.es.

À partir de ces observations, les femmes locataires et les intervenant.es ont identifié.es les 3 principaux obstacles endogènes, auxquels il importe de s'attaquer pour renforcer le sentiment de sécurité des femmes et accroître le nombre de femmes dans ce milieu de vie. Chaque obstacle identifié a fait l'objet d'approfondissement lors des subséquents ateliers des solutions.

TROUVER UN CHEZ-SOI
Accès à l'autonomie en logement

VIVRE ENSEMBLE
Enjeux de sécurité entre locataires dans le contexte de cohabitation

VIE DANS UN QUARTIER
Logement communautaire et social : milieu de vie et exercice de citoyenneté

2.3.3 Les 3 ateliers d'analyse et de solutions

Les co-chercheur.es se sont rencontré.es lors de 3 ateliers de solutions, en mars, mai et juin 2019, malgré quelques changements dans le groupe selon les disponibilités des personnes. Les ateliers ont rejoint, chaque fois, entre 7 et 10 personnes.

Chaque atelier s'est déroulé par un retour sur les constats de l'enquête participative, sous la forme d'une présentation réalisée par les coordonnatrices de la FOHM et Relais-femmes, en lien avec l'obstacle en question lors de l'atelier. Suivait une discussion pour approfondir l'analyse, remettre en question certains éléments, en apporter de nouveau… La seconde partie de l'atelier laissait place à une discussion entre les participant.es pour trouver des solutions aux différents problèmes. Les solutions proposées pourraient s'appliquer : entre locataires, entre locataires et intervenant.es, avec le conseil d'administration, avec la FOHM, avec les instances élues (municipales, provinciales, fédérales), avec les groupes de femmes, avec les autres OSBL d'habitation, avec les autres ressources communautaires ou autres du quartier.

2.3.4 L'atelier synthèse

Au fil des ateliers de solutions, l'organisation d'un atelier synthèse ouvert également aux gestionnaires et aux membres des conseils d'administration des 6 OSBL-H partenaires s'est imposée. Organisé à l'automne 2019, l'atelier a rejoint 16 personnes et a permis de présenter un rapport intermédiaire faisant état de l'ensemble des résultats et des recommandations afin de mobiliser l'ensemble des actrices et des acteurs de chaque OSBL-H pour entreprendre une action à court ou moyen terme au sein de son milieu. Dans une volonté d'action, chacun des OSBL-H s'est engagé à expérimenter un projet pilote ou à entreprendre une démarche à partir des recommandations de ce rapport d'ici le printemps 2020[7].

2.3.5 Les limites

Lors de la recherche-action, des défis de plusieurs natures et de différents ordres ont été rencontrés, affectant l'analyse et les résultats. Ces difficultés n'ont pas permis d'évaluer les besoins de toutes les femmes vivant dans des OSBL-H pour personnes seules et ont limité l'application de l'ADS+.

Un échantillon réduit

L'échantillon réduit de cette recherche limite les possibilités d'analyse intersectionnelle ; par exemple, il ne permet pas de dégager des situations particulières concernant les personnes autochtones. Cependant, on a pu, par exemple, relever des différences concernant la sécurité des femmes locataires dans des contextes de prostitution à l'intérieur de l'OSBL selon qu'il s'agisse de prostitution homosexuelle ou hétérosexuelle. D'autres observations ont pu être faites concernant la cohabitation de femmes et d'hommes vivant avec des problèmes de sources diverses (problèmes de santé mentale, de toxicomanie, de prostitution, de consommation excessive d'alcool…).

(7) En raison de la pandémie de coronavirus, les expérimentations n'ont pu être déployées dans les différentes OSBL-H au printemps 2020.

L'absence de données sociodémographiques des locataires

On a constaté l'absence de données sociodémographiques (genre, origine, niveau de scolarité, etc.) sur les locataires résidant dans les OSBL-H de Montréal. Une information qui semble difficile à obtenir et à colliger année après année, en raison de l'autonomie et l'indépendance de chaque OSBL-H et du manque de ressources au sein de celles-ci et de la FOHM. De plus, c'est un travail minutieux et colossal en raison du très grand nombre d'OSBL-H présents sur l'île de Montréal.

Pas de portrait global des OSBL-H

Il a été impossible d'avoir un portrait actuel de l'ensemble des OSBL d'habitation de l'île de Montréal, comprenant la vocation précise de chaque OSBL-H, le nombre d'installations, le nombre d'unités de logement, le type de logement, le nombre de personnes sur les listes d'attente, la structure organisationnelle de chaque OSBL, les services offerts, le type de financement, etc. Le dernier portrait précis sur les OSBL-H de Montréal a été réalisé par Ducharme et Bouchard en 2010.

Les absentes

L'enquête n'a pas rejoint de femmes immigrantes ni racisées, et selon notre hypothèse, on l'explique par leur faible présence dans les quartiers centraux de Montréal et notamment par le fait qu'elles sont plus nombreuses à vivre cette expérience d'itinérance lorsqu'elles sont jeunes et en présence d'enfants de moins de 18 ans, selon certaines études[8], ce qui les rend alors non-éligibles à une place en OSBL-H pour personnes seules.

On souhaitait également interviewer des femmes vivant dans des OSBL-H de type maison de chambres dans la mesure où ces lieux sont presque exclusivement investis par les hommes. En effet, il aurait été intéressant de comparer et de qualifier le sentiment de sécurité des locataires féminines selon les différents types de logements. Cependant, il a été impossible d'en rejoindre au sein des 6 OSBL-H partenaires, car elles sont peu nombreuses.

(8) https://mmfim.ca/litinerance-chez-les-personnes-immigrantes-de-montreal-volet-3-les-femmes-issues-de-limmigration/

Partie 2
NOS CONSTATS

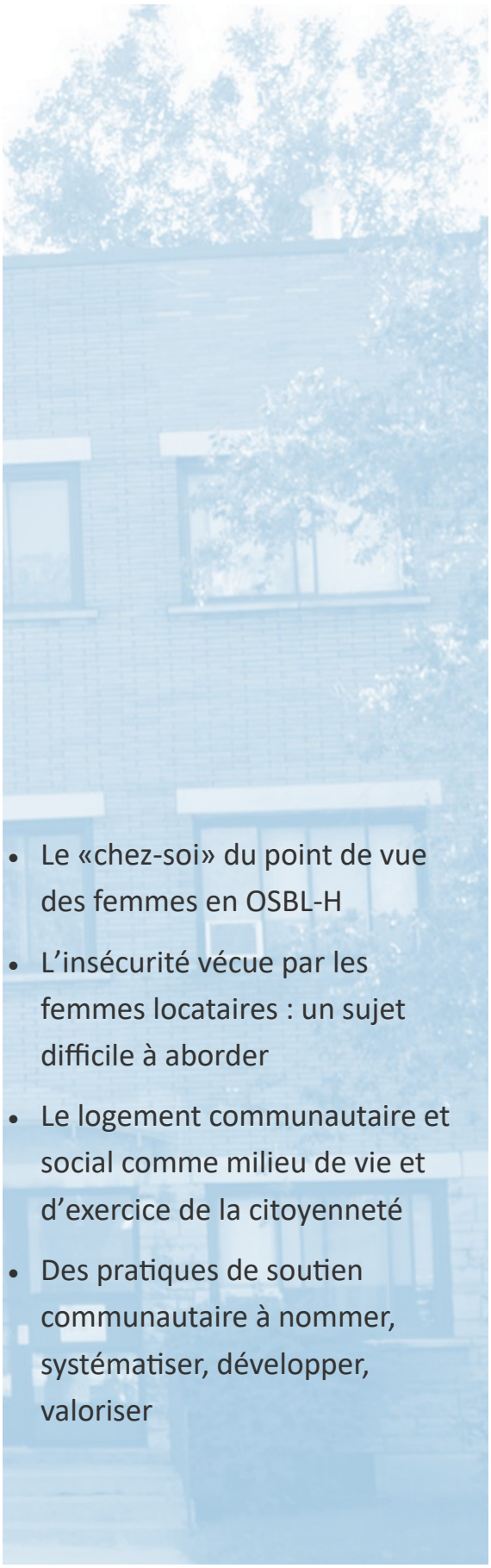

- Le «chez-soi» du point de vue des femmes en OSBL-H
- L'insécurité vécue par les femmes locataires : un sujet difficile à aborder
- Le logement communautaire et social comme milieu de vie et d'exercice de la citoyenneté
- Des pratiques de soutien communautaire à nommer, systématiser, développer, valoriser

Note : Les recommandations qui apparaissent en fin des sections ne sont pas toutes le fruit d'une analyse genrée des situations. Soumises et discutées dans les ateliers de solution, on en garde trace ici parce qu'elles peuvent s'avérer utiles pour des OSBL-H en démarrage ou celles qui révisent leur fonctionnement ou leur aménagement.

1. LE « CHEZ-SOI » DU POINT DE VUE DES FEMMES EN OSBL D'HABITATION

Dans la littérature, le *chez-soi* est principalement conceptualisé à partir de réalités plurielles (itinérant.es, aîné.es, etc.), mais la question du rapport au *chez-soi* reste, à ce jour, peu explorée selon le genre. On tente ici de pallier cette faiblesse en ramenant le point de vue de locataires féminines.

Cela dit, même si la présente recherche n'a pas comparé de façon systématique ce qu'il en est du *chez-soi* pour les femmes et du *chez-soi* pour les hommes, ce commentaire d'une intervenante, corroboré par ceux des locataires participantes à la recherche-action, donne un aperçu de ce qui peut différencier le point de vue d'un groupe par rapport à l'autre.

« Moi, la grosse différence que je vois, c'est que la femme, un coup qu'elle entre dans le logement, elle va, la plupart du temps se l'approprier son logement. Elle va le décorer, essayer de le placer et de l'optimiser. Pis les hommes, c'est une place pour aller dormir. Ça n'a comme pas d'importance : "J'ai un toit. Je peux dormir, puis, j'ai un petit frigidaire pour mettre mes affaires, puis je vais aller dans les ressources pour manger, c'est correct." Tandis que la femme quand elle habite, elle va vraiment habiter pis, elles vont être beaucoup plus impliquées dans les comités que ce se soit le comité d'organisation de la fête de noël, les cuisines collectives. »

Groupe de discussion des intervenant.es

Le *chez-soi* du point de vue des locataires féminines sera abordé avec les différentes dimensions qui y sont généralement associées, les dimensions **matérielle, sociale et individuelle**[9].

- La dimension matérielle du *chez-soi* réfère à l'espace physique et matériel, qui comprend le logement, les espaces communs, les parcs, etc. ; la nature en est un élément à part entière.
- La dimension sociale du *chez-soi* renvoie à l'espace associé au rôle émotionnel et social : il permet de nouer différentes relations avec la famille, les ami.es, le voisinage, etc.
- La dimension individuelle du *chez-soi* recouvre l'espace qui assure un **sentiment de sécurité** (physique et affective). Il permet d'assurer son indépendance, son autonomie et l'expression de soi.

Avant d'aller plus loin sur la conception du *chez-soi* pour les co-chercheures locataires, voyons ce qui, pour plusieurs d'entre elles, constitue une embûche majeure : la difficulté d'accéder au logement social. Ensuite nous verrons un élément sécurisant rarement mentionné dans la littérature, la durée étendue du bail puis, un élément sur lequel les locataires participantes à la recherche ont particulièrement appuyé, la taille du logis.

(9) Cloutier-Fisher, D., & Harvey, J. (2009). Home beyond the house : Expérience of place In an evolving retirement community. Journal of Environmental Psychology 29, 246-255.

1.1 L'accès au logement en OSBL : des démarches trop complexes

Les témoignages recueillis soulignent à maintes reprises la difficulté d'accès au logement social. Le faible nombre de logements n'est qu'un des aspects du problème, les femmes signalant que les modalités de demande de logement sont elles-mêmes d'une complexité rebutante.

« Sur la question de l'accessibilité, c'est pourri. Pourri à l'os, c'est d'une complexité hallucinante. Je me réfère à il y a douze ans, j'avais une amie qui habitait dans un logement de la FOHM. Elle essayait de m'expliquer, il y a la FOHM et il y a différents organismes qui sont responsables de différents appartements... [...] Là je me suis demandé si je faisais une demande à la FOHM et qu'eux autres allaient s'occuper de relayer à tous les organismes membres et m'appeler lorsqu'un logement serait disponible, ou ben si je dois appliquer à un OSBL d'habitation en particulier ? Pas de réponse. »
Locataire F

L'ensemble des situations fait ressortir que l'élément indispensable à une recherche de logement réussie est le soutien d'une intervenante. Toutefois, de nombreuses personnes travaillant dans le milieu communautaire ou le réseau de la Santé ne disposent que d'une faible connaissance du milieu de l'habitation. Le roulement de personnel qu'on observe présentement dans ce secteur n'arrange rien, mais il y a là une piste à creuser concernant les relations entre les deux milieux. Ils devront se rencontrer davantage et développer ensemble des solutions pour que les intervenant.es du réseau public soient en mesure de référer chaque personne qui en a besoin à l'OSBL-H qui convient le mieux à sa situation.

En effet, la démarche peut être grandement allégée dès qu'une intervenante (dans l'exemple cité, une intervenante du milieu communautaire) dispose d'une bonne connaissance des organismes qui offrent du logement communautaire.

« Dans la maison d'hébergement pour femmes en situation d'itinérance où j'étais avant, c'est eux qui ont appliqué pour moi. Pis j'ai accepté. Ils m'ont rappelée et m'ont demandé si je voulais visiter. À la maison d'hébergement, ça faisait huit ans que je n'avais pas de logement. Ça a été long pour que ça creuse et ça a été long pour que je sorte [...] à partir du moment de l'application pour l'OSBL, ça a pas été très long. »
Locataire C

1.2 Un « logement à vie » : ça sécurise

Tout comme d'autres locataires qui sont passées par de l'hébergement d'urgence, de l'hébergement transitoire (maison d'hébergement pour femmes, hébergement pour personnes alcooliques et toxicomanes, centre d'hébergement de soins de longue durée) ou celles qui ont été abusées financièrement par un propriétaire, une locataire fait allusion au fait que la durée du bail offerte par les OSBL-H assure une stabilité résidentielle sur laquelle un sentiment de sécurité peut éclore.

« [À ce moment-là] j'habite à [nom du centre] qui est un logement pour les gens qui sont [référence à une problématique]. J'y suis entrée par mon médecin, mais c'est 3 ans. Après 3 ans il faut que tu penses à où tu vas aller… Ici, c'est la première fois que j'ai un logement à vie. Et cette durée-là me fait me sentir chez moi. »
Locataire F

1.3 Un logis trop petit : ça empêche de « recevoir »

La petite taille des logements en OSBL, chambres et petits studios souvent adoptés par un public masculin rarement à l'aise avec l'entretien d'un grand logement, empêche les femmes locataires d'équilibrer leur vie comme elles le souhaiteraient : elles ne peuvent pas recevoir les membres de leur famille ou leurs ami.es sans mettre à mal leur besoin d'intimité, ce qui est une grande frustration.

Pour les locataires co-chercheures, il est central d'avoir un logis suffisamment grand pour y passer beaucoup de temps, pour permettre le plaisir de se concocter de vrais repas dans une vraie cuisine, pour recevoir les ami.es et la famille et, à l'occasion, garder la visite à coucher. Une d'entre elles manque d'espace, dans son petit studio, pour installer un chevalet et une petite table qui lui permettraient de reprendre la peinture comme elle aimait le faire avant sa période d'itinérance.

« Je reçois des ami.es en visite des fois. Mais c'est intime ici… Tsé ma chambre est là pis le salon c'est ouvert, je veux garder ça pour moi… Il faut avoir une vie sociale, un équilibre. »
Locataire B

« Oui, mais comme j'ai pas droit d'être dans la cour avec la compagnie, on n'a pas le droit de boire, j'ai pas le droit d'être dans la salle communautaire avec mes invité.es, fait que c'est juste dans ma chambre. Fait que moi je rencontre mon monde à l'extérieur. »
Groupe de discussion des locataires

« Nous, c'est les mêmes règles que ce soit la maison de chambre, les studios. C'est les mêmes règles pour tout le monde au niveau de la visite. C'est dans leur chambre qu'ils reçoivent. »
Groupe de discussion des intervenant.es

Certaines modalités sont évoquées pour pallier la taille restreinte des logements, comme recevoir parents et amies dans la salle ou cuisine communautaire, selon une structure établie par l'organisme, modalités déjà implantées dans quelques OSBL-H.

Selon les locataires participantes à la recherche, le modèle de la chambre paraît mal adapté aux femmes de manière générale bien qu'il puisse convenir pour une période transitoire. Néanmoins, le sentiment de sécurité apporté par le logement permanent s'avère un élément crucial. Ainsi, il serait préférable de permettre aux femmes, qui ont accédé au logement permanent par une chambre, de poursuivre leur cheminement vers un logement plus grand grâce à l'accompagnement que le soutien communautaire peut fournir, tout en privilégiant des formules de logement illimité afin de pouvoir mener ce cheminement sans stress supplémentaire.

1.4 Un vrai *chez-soi*

Les co-chercheures locataires impliquées dans cette recherche conçoivent leur *chez-soi* non pas comme un simple abri, mais comme un lieu de vie, un espace sécuritaire. Leur sentiment de sécurité est, pour beaucoup, rattaché à la possibilité de se sentir chez elles non seulement dans leur logement, mais aussi dans les espaces communs et durant les activités.

1.4.1 Un logis de bonne taille

Le « vrai logement » dont il est question est suffisamment grand pour respecter ses besoins de créativité, d'intimité, de tranquillité… tout en permettant de recevoir des membres de la famille et des ami.es. Cet espace privé, articulé aux espaces communs de l'OSBL (salle, cuisine et buanderie communautaires, petits salons d'étage…), reflète les trois dimensions du *chez-soi* tel que défini plus avant : un espace physique qui permet de nouer des relations, qui confère un sentiment de sécurité, qui assure l'expression de soi et son autonomie.

« L'espace de rangement, un vrai poêle, un vrai frigidaire, la chambre fermée, ça, c'est des choses très importantes pour les femmes. Leur propre salle de bain et la sécurité, les lieux barrés, je pense que quand on offre ça les femmes ont plus tendance à venir. »
Groupe de discussion des intervenant.es

« Dans l'idéal, ce serait un 3 1/2 ou un 4 1/2, avec un bureau pour travailler, un chevalet pour peindre, un espace pour faire de la musique parce que je suis très créative, un bon salon, un balcon en avant, un balcon en arrière, l'entrée laveuse-sécheuse, mon air conditionné, un petit congélateur pour faire des provisions. C'est un peu ce que j'avais avant, ce que j'ai perdu et que j'aimerais retrouver. Ça va arriver un jour. »
Locataire J

1.4.2 Dans un quartier qu'on connaît bien, qu'on aime

La taille restreinte des logements, dans des immeubles souvent à pacifier, amènent les femmes locataires à investir efficacement le quartier qu'elles habitent. Les femmes ayant participé à la recherche-action décrivent le quartier qu'elles habitent comme sécurisant, du moins tant qu'il fait jour, d'autant plus que plusieurs le connaissent depuis longtemps. Celles qui ont la chance d'accéder à un logement dans leur quartier de cœur déclarent une très grande satisfaction, dont on peut extrapoler qu'elle est un appui essentiel à la stabilisation résidentielle.

« Quand je suis arrivée à Montréal, j'étais itinérante. Je suis restée dans le même secteur que j'ai fait de l'itinérance. Je sais pas pourquoi. Je ne savais pas que c'était le village gai. Tout le temps que j'étais itinérante, j'étais comme à l'abri de savoir ça. Si c'était à recommencer, je ferais la même chose. À l'exception du soir, c'est un environnement où je me sens bien. »
Locataire A

« Je suis correct ici, dans mon petit 2 et demi. J'aurais pu avoir plus grand et moins cher, mais j'aime ça être proche du centre-ville. Du IGA, du Métro, mon centre sportif, mon CLSC, ma pharmacie. À un moment donné j'ai travaillé au [?] sur le journal, j'ai pas gardé l'article, mais on avait un thème, c'était : mon Montréal à moi. Moi, dans mon article, j'écrivais tous les services que j'avais dans le quartier. C'était ça mon Montréal. [...] j'ai beaucoup de services dans le secteur. Comme mon centre sportif est juste à 5 minutes à pied. J'y vais presque tous les jours. »
Locataire A

On l'a vu plus haut, la nature est un des éléments que comprend la dimension matérielle du chez-soi et les participantes à la recherche-action l'ont elles-mêmes exprimé de multiples manières : le fleuve qu'on peut longer par la piste cyclable, la cour intérieure où l'on peut jardiner, le grand parc qu'on peut arpenter pour se détendre…

« Je fais du vélo, j'ai mon vélo, je vais sur la piste cyclable, je la connais par cœur aussi. »
Locataire C

« Les femmes aiment beaucoup beaucoup l'environnement, la beauté, sentir un peu de luxe, de belles couleurs, de belles fleurs, les jardins, les belles plantes. Esthétiquement, visuellement, c'est important. C'est clair que ça apporte une satisfaction importante pour les femmes. »
Groupe de discussion des intervenant.es

« En été c'est différent je marche plus et je marche beaucoup sur la montagne en ville. Il faut juste monter Guy, pas loin du lac au Castor. »
Locataire D

« Le Parc Lafontaine. Samedi j'ai marché une heure dans le parc. L'hiver c'est pas assez déneigé. Je fais le tour, Avenue du Parc Lafontaine, Rachel, Émile-Duployé, Sherbrooke, et je descends Visitation. »
Locataire A

1.4.3 Un vrai chez-soi favorise des relations stables avec les proches et le voisinage qui, à leur tour, contribuent au sentiment de sécurité

Pour les co-chercheures locataires, l'appartenance au quartier se révèle une composante importante de leur *chez-soi*, au même titre qu'un logement qui comprend une chambre fermée, une cuisine et suffisamment d'espace pour recevoir quelques invité.es. Les relations que ces locataires d'OSBL-H entretiennent avec le quartier, les personnes qui y vivent, qui y travaillent, qui s'y détendent, mais aussi celles qui reçoivent un service bénévole de leur part font partie intégrante de leur *chez-soi*. C'est aussi le cas des lieux qu'elles fréquentent comme le dépanneur, la pharmacie, la piscine municipale, et parmi lesquels elles citent leur préférence pour une rue tranquille, la bibliothèque, la piste cyclable, le jardin ou un parc. Tous ces éléments sont importants dans la construction et le maintien d'un sentiment de sécurité.

En définissant de la sorte ce qui fait qu'elles sont *chez elles*, les femmes participantes à la recherche-action rejoignent la définition du philosophe Thierry Paquot pour qui « l'habitat est un *chez-soi* qui s'étend »[10].

Enfin, le *chez-soi* s'exprime aussi de manière immatérielle, comme cette locataire qui souligne que l'accès à un logement permanent joue un rôle central dans sa qualité de vie, et dans le sentiment d'avoir trouvé un vrai *chez-soi* :

> *« Ici, c'est la première fois que j'ai un logement à vie. Et cette durée-là me fait me sentir chez moi. »*
> Locataire F

Il est intéressant de constater qu'une autre recherche réalisée en OSBL-H dégage une conception du *chez-soi* similaire à celle qui émane de la présente recherche-action. Dans une étude réalisée auprès de personnes âgées vivant en OSBL-H pour personnes semi-autonomes, la chercheure Nancy Guberman rapporte 6 dimensions du *chez-soi* qui ressortent du discours de ces personnes :

« le *chez-soi* est fait de :

- l'identité (un lieu qui nous représente et qui nous permet de se représenter comme on veut)
- l'indépendance/autonomie (accessibilité, contrôle, autonomie « supportée »)
- l'intimité (contrôle, espace privée, tranquillité)
- la connexion (liens sociaux et affectifs)
- la sécurité (physique, de santé, affective)
- la nature (profiter d'un parc ou d'un jardin, avoir vue sur le fleuve ou le Mont-Royal, prendre soin d'animaux ou de plantes…) »[11]

(10) Thierry Paquot, « Habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire… », Informations sociales 2005/3 (n° 123), p.48-54.
(11) Nancy Guberman, « Les notions de chez-soi pour les personnes âgées », Université du Québec à Montréal et Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGES) du CSSS Cavendish, 2010, https://fohm.rqoh.com/wp-content/uploads/sites/4/2017/06/FOHMLB-Pr%c3%a9sentation-Nancy-Guberman.pdf

UN APERÇU DES RECOMMANDATIONS...

- Concevoir des logements suffisamment grands, avec une chambre fermée, pour recevoir des ami.es ou de la famille (CA et GRT)
- Définir des modalités permettant de recevoir parents et amies dans la salle ou cuisine communautaire pour compenser le logis trop petit (CA, soutien communautaire)
- Aménager des espaces verts entre les immeubles pour contribuer à un sentiment de calme (CA-GRT-FOHM)
- Etc.

2. L'INSÉCURITÉ VÉCUE PAR LES FEMMES LOCATAIRES : UN SUJET DIFFICILE À ABORDER

En plaçant le thème de la sécurité des locataires féminines au cœur d'un projet de recherche, la FOHM contribue à lever le voile sur la violence de genre vécue dans les OSBL-H pour les personnes à risque d'itinérance. Il est difficile de briser le silence sur cette réalité notamment parce que les inégalités entre les hommes et les femmes sont présentes dans toutes les sphères de la société et depuis fort longtemps.

Les entretiens (individuels et collectifs) et les ateliers semblent avoir agi comme des « espaces sécuritaires » où les femmes ont pu, non sans difficulté, parler de l'intimidation et du harcèlement (des définitions sont données plus loin) dont elles sont victimes. Les paroles et les gestes subis ressemblent à ceux exprimés dans les lieux publics à l'endroit des femmes et qu'on appelle le « harcèlement de rue ». Ces « espaces sécuritaires » ont aussi permis de discuter collectivement de l'insécurité que provoque la pratique de la prostitution/travail du sexe à l'intérieur des murs de l'OSBL-H.

Pour mieux comprendre les mécanismes et identifier les manifestations de ce type de violence, la Déclaration de l'ONU sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes fournit un éclairage : « […] la violence à l'égard des femmes traduit des rapports de force historiquement inégaux entre hommes et femmes, lesquels ont abouti à la domination et à la discrimination exercées par les premiers et freiné la promotion des secondes,[…] elle compte parmi les principaux mécanismes sociaux auxquels est due la subordination des femmes aux hommes. »[12]

MANIFESTATIONS DES VIOLENCES

- verbales : intimider, humilier, menacer
- sexuelles : obliger une personne à subir, à accomplir ou à assister à des actes d'ordre sexuel sans son libre consentement
- psychologiques : dénigrer, contrôler, isoler
- économiques : contrôler les dépenses, le budget, le travail (dans le couple ou la famille)
- physiques : griffer, pincer, secouer, frapper.[13]

(12) et (13) Nations Unies, Droits de l'Homme, Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes

2.1 L'insécurité urbaine en trame de fond

Par crainte des agressions dans les espaces publics urbains, les femmes développent des comportements et des stratégies d'évitement, et les locataires participantes à la recherche n'y font pas exception.

2.1.1 Sécurité et insécurité

Lieu d'ancrage, le quartier est tout à la fois un milieu de vie positif et épanouissant, et un espace dans lequel s'expriment différentes formes d'insécurité. Ainsi, tout en investissant énormément le quartier par des actions bénévoles, l'utilisation des commerces et des services ainsi que des espaces publics, les locataires participant à la recherche évitent de sortir dès la noirceur. Elles soulignent comme raison le mauvais éclairage des rues, des ruelles, des parcs. Pourtant, plus que le manque de lumière, la crainte est celle de croiser des hommes sous influence de drogue ou d'alcool, de subir de l'intimidation, du harcèlement sexuel ou encore de la violence physique.

DES LIEUX AIMÉS...

« Sinon, j'aime aller à la bibliothèque de Frontenac. Il y a la piscine en face de chez nous, je suis pas allée encore, mais je la spot, à un moment donné je vais y aller. Je fais du vélo, j'ai mon vélo, je vais sur la piste cyclable, je la connais par cœur aussi. »
Locataire C

ET DES MOMENTS CRAINTS

« Le soir je ne sors pas, que le jour. J'ai peur le soir. Dans le quartier, là, je ne me sens pas en sécurité. [...] Il y a des problèmes d'éclairage sur la rue. Comme j'allais, là je n'y vais plus, au centre [nom du centre] je revenais tard le soir et j'avais peur, parce qu'il manquait d'éclairage sur la rue. »
Locataire A

Si les femmes interviewées rapportent avoir conscience d'un danger, chacune réagit à sa manière. Certaines s'interdisent de sortir le soir, tandis que d'autres évitent complètement certains lieux, identifiant des degrés de sécurité selon l'environnement :

« L'autre jour j'ai fermé ma porte et me suis dit : "je suis en sécurité dans mon logement". Mais je le suis moins dans la cour, et encore moins dans la rue. »
Locataire A

D'autres placent, à l'inverse, leur sentiment de sécurité en lien direct avec la densité du quartier. Ainsi la présence de nombreuses personnes s'avère rassurante :

« Consciemment, je le sens, le sais qu'il y a des agressions. Mais, je me sens en sécurité. Il y a tellement de monde. J'ai plus peur le soir dans des quartiers résidentiels que dans le centre-ville. »
Locataire F

De nombreuses études démontrent en effet que les lieux plus fréquentés sont plus sécuritaires.[14]

(14) Ville de Montréal, Guide des formatrices et formateurs Pour un environnement urbain sécuritaire, Formation en aménagement sécuritaire, Montréal, Mars 2004.

2.1.2 L'insécurité urbaine, ses conséquences et la vulnérabilité des

De façon générale, on reconnaît deux facettes à la sécurité urbaine :

- « Réduire les actes de violence et les actes criminels dans les lieux publics… » ;
- la seconde a pour but de réduire « le sentiment d'insécurité. Indissociable de la problématique de la sécurité urbaine, il entraîne des conséquences négatives se rapprochant des conséquences d'un acte criminel authentique (inquiétude, restriction des activités, isolement, etc.). »[15]

Le sentiment d'insécurité décrit par les locataires en rapport avec certaines situations qu'elles vivent dans leur quartier mène effectivement aux conséquences qui viennent d'être mentionnées : elles ont peur de sortir le soir où dans certains lieux en particulier, elles limitent leurs sorties, elles se retrouvent plus souvent seules chez elles.

Cette vulnérabilité des femmes à l'insécurité urbaine prend racine dans diverses manifestations des inégalités entre les sexes renforcées et reproduites par la socialisation genrée :

> « **Qu'est-ce qui peut expliquer cette vulnérabilité des femmes à l'insécurité urbaine ?**
>
> - Les femmes sont les principales victimes de certains types de crimes traumatisants, comme les agressions sexuelles ;
> - L'éducation et la socialisation particulières des filles accentuent leur sentiment de vulnérabilité (passivité, ne sait pas se défendre) ; les rôles sexuels stéréotypés (la place des femmes est dans la sphère privée et celle des hommes dans la sphère publique) ; d'où "risque" lorsque les femmes ne sont pas à "leur place", par exemple dans les lieux publics, le soir ;
> - Les inégalités entre les hommes et les femmes favorisent la violence, accentuent le sentiment de vulnérabilité personnelle et entraînent pour les femmes des conditions socio-économiques plus précaires ;
> - La violence véhiculée par les médias, etc. »[16]

(15) Ibid.
(16) Ville de Montréal, Guide des formatrices et formateurs Pour un environnement urbain sécuritaire, Formation en aménagement sécuritaire, Montréal, Mars 2004.

2.1.3 Des actions pour réduire le sentiment d'insécurité en contexte

Les marches exploratoires

Mode d'emploi pour une marche exploratoire[17]

1) Il s'agit d'une méthode simple et efficace élaborée par les femmes, qui n'exige aucune connaissance spécialisée et peu de moyens techniques ou financiers

2) Un groupe de 10 à 20 personnes, aidé par des animatrices, sillonnent des lieux urbains et analyse la sécurité dans ces lieux selon une grille de six principes d'aménagement fondamentaux (il existe des guides à cet effet comme ceux de Montréal et d'Ottawa)

3) Une liste des problèmes est dressée, de même que les solutions proposées pour améliorer la sécurité des lieux. Cette liste de recommandations est ensuite envoyée aux instances appropriées : municipalité, propriétaire privé, etc.

4) Les marches exploratoires proposent une méthode d'analyse des espaces urbains pour en évaluer la sécurité (donc pour réduire les occasions d'agressions)

5) Elles favorisent l'empowerment des femmes en leur permettant d'apprécier les forces de l'environnement urbain et de s'approprier l'espace public sans crainte.

Avec d'autres organismes et le personnel de police du quartier, un OSBL participant à la recherche a déjà collaboré à une marche exploratoire qui visait l'identification de lieux à rendre plus sécuritaires. L'OSBL a tiré plusieurs bénéfices de cette démarche.

« Les marches exploratoires, c'est vraiment quelque chose qu'on peut organiser... T'sais on dit "mobiliser les locataires dans leur quartier", c'est votre quartier aussi, vous avez un droit de parole. Vous avez le droit d'être bien chez vous, mais aussi dans la rue. »
Atelier de solutions 3

Les marches exploratoires apparaissent comme d'excellents moyens pour à la fois diminuer le sentiment d'insécurité, identifier en groupe les problèmes qui causent de l'insécurité dans le quartier, trouver des solutions collectives et faire des recommandations aux instances concernées.

Les différentes expériences de marches exploratoires dans plusieurs grandes villes démontrent que l'augmentation de la sécurité des femmes profite à l'ensemble de la population.

(17) Ville de Montréal, *Guide des formatrices pour un environnement urbain sécuritaire*, Mars 2004, p.27.

Les campagnes de sensibilisation

Un énorme travail de conscientisation sur le harcèlement de rue se développe ces dernières années dans des quartiers montréalais suite à des recherches menées notamment par des groupes de femmes et par des organismes dont l'intervention touche des femmes en situation d'itinérance ou qui en sont proches.

Dans cette veine, le Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF) situé dans le quartier Centre-Sud tente de mobiliser tout le quartier par le biais d'une campagne de sensibilisation et d'actions sur le sujet.

« Dans une société égalitaire, l'espace public appartient à toutes autant qu'à tous. Tant que les femmes ne pourront pas y circuler aussi librement que les hommes, partout et à toute heure, sans subir de harcèlement de rue, l'égalité des sexes ne sera pas atteinte. Accéder librement aux espaces publics est un droit humain fondamental. Point final. »[18]

2.2 L'intimidation et le harcèlement comme quotidien silencieux

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation, a démarré, il y a peu de temps, tout un travail de sensibilisation et de formation pour prévenir les violences et le harcèlement envers les femmes dans les OSBL d'habitation[19]. La FOHM est membre de ce réseau et participe à relayer ces informations auprès de ses propres membres parallèlement à d'autres activités, comme la présente recherche, qu'il initie sur ces mêmes sujets. Cette recherche-action aurait profité de la tenue d'un plus grand nombre d'ateliers réunissant l'ensemble des co-chercheur.es afin de détailler davantage des moyens à explorer pour mieux protéger les femmes locataires de l'intimidation et du harcèlement dont elles sont victimes, cependant, quelques pistes ont malgré tout été dessinées comme on peut le voir en consultant les recommandations issues des ateliers réalisés. Dans le but de soutenir des réflexions et des changements futurs, notamment à l'intérieur des 6 OSBL-H participants, les rédactrices du rapport ont ajouté, aux analyses et solutions dégagées dans les ateliers, quelques références théoriques et pratiques.

(18) Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal (CEAF), Manifeste des militantes du CÉAF contre le harcèlement de rue, 2017. https://www.ceaf-montreal.qc.ca/files/manifeste-harcelement-de-rue-ceaf-01.2017.pdf

(19) Réseau québécois des OSBL d'habitation, Guide pour prévenir les violences et le harcèlement envers les femmes dans les OSBL d'habitation, ÉDITION MARS 2018. https://rqoh.com/wp-content/uploads/2018/01/RQOH_Guide_prevenir_violences_et_harcelement_envers_femmes_OSBL-H_web.pdf

Les entrevues individuelles et les ateliers de travail ont dévoilé des situations où des femmes locataires ont subi, de la part d'invités ou de locataires masculins, de l'intimidation ou du harcèlement à l'intérieur de l'OSBL. Parfois, elles se sont exprimées avec colère, parfois les personnes ont dû s'y prendre à plusieurs reprises avant de parvenir à être vraiment affirmatives. Ce sont des choses difficiles à exprimer qu'on nomme du bout des lèvres, par peur de représailles, de ne pas être crue, ou d'être ridicule.

« C'est pas cool d'avoir été sur un étage parmi des hommes célibataires. Mes deux voisins, quand je suis arrivée, sont venus m'offrir de l'aide, mais j'ai senti que c'était plus que de l'aide. C'était un envahissement de mon espace privé, que j'essayais de créer. J'ai pas aimé ça. J'aimais pas ça non plus quand je les croisais avec leur savon et leurs serviettes. C'était pas une peur, mais je me sentais pas chez moi [...] Mais ça peut aussi être proche de la peur ; de l'agressivité, c'est agressant, voilà. »
Locataire F

Le silence rend les situations difficiles à déceler par les personnes de l'entourage. Il est important pour les équipes d'être formées pour pouvoir identifier ces situations et agir sans les banaliser. Idéalement, les concierges et les surveillant.es de nuit (quand ils existent dans les OSBL-H) pourraient participer à ces formations sur les questions de sécurité des femmes. Présents en première ligne, leur support s'avère précieux dans de nombreuses situations qui impliquent la sécurité des femmes.

« Chaque maison qu'on a, il y a quelqu'un qui s'occupe de la sécurité. On s'entend, ce n'est pas un gardien de sécurité qui va intervenir, s'il y a un étranger qui rentre il va nous aviser automatiquement dans la journée. Pis dans la nuit, il va intervenir au niveau de ça. Cela, ça augmente un peu la sécurité dans l'immeuble. Sinon c'est un peu le même principe, ils se protègent entre eux autres, et souvent ils s'approprient leur milieu de vie donc ils protègent leur environnement. Ça, c'est beau à voir ! »
Groupe de discussion des intervenant.es

2.2.1 L'intimidation et le harcèlement à caractère sexuel : les départager des conflits interpersonnels

L'INTIMIDATION ET SES CONSÉQUENCES…

L'intimidation est définie comme le fait de susciter la peur chez une personne afin de la dominer ou miner son estime personnelle.

Parmi les conséquences sur la victime, tout comme pour celle victime de harcèlement dont le harcèlement sexuel : désarroi, sentiment d'impuissance, anxiété, peur, baisse de l'estime de soi…[20]

Les conflits interpersonnels sont généralement entendus comme le fait de désaccords entre au moins deux personnes sur une situation donnée : la propreté des espaces communs et le partage du temps d'utilisation de la salle de lavage, par exemple, font souvent l'objet de discorde entre des locataires. Ce type de conflits à l'intérieur des OSBL-H et les interventions à leur sujet prennent beaucoup de place comme l'ont révélé les ateliers. Ils ont aussi permis de partager entre les OSBL-H présents un bon nombre de mécanismes éprouvés pour solutionner ces situations et d'en proposer de nouveau. On en trouve quelques-uns dans la section des recommandations.

« Depuis que j'y suis à [nom de l'OSBL] le plus négatif c'est de me faire harceler sexuellement par les hommes. Le pire c'est dans la salle communautaire. Un homme en particulier est proche de là […] et j'ai dû le remettre à sa place plusieurs fois. J'avais mes sœurs qui venaient me voir et il les a harcelées elles aussi, j'ai pété ma coche. […] Ce qui a fait changer les affaires c'est que lui, il faisait du lavage pour ses amis itinérants, pi je l'ai dénoncé […] faque il me laisse tranquille depuis ce temps-là. »
Locataire E

« Les femmes sont probablement moins à l'aise avec les hommes par rapport à leurs attitudes, leurs comportements. Je trouve que les femmes se débrouillent bien quand elles veulent parler aux hommes, mais les hommes iront pas nécessairement vers les femmes. Ils cherchent plus le contact sexuel. La sexualité c'est une part de la vie des hommes et des femmes, les intervenants comprennent ça et l'acceptent aussi longtemps qu'ils posent pas des gestes indécents. »
Locataire H

(20) Faculté de médecine et des sciences de la santé, Université de Sherbrooke, https://www.usherbrooke.ca/fmss-respect/discrimination-harcelement-et-intimidation/definitions/

Les ateliers ont été l'occasion d'initier une réflexion sur le fait qu'il est peut-être inapproprié de traiter l'intimidation et le harcèlement à caractère sexuel, dans le cas où les gestes et les paroles sont le fait d'un homme envers une femme, seulement sur le plan des conflits interpersonnels. Plus que des désaccords entre des personnes, ils font partie des mécanismes sociaux par lesquels se manifeste la domination masculine. En cessant de les tolérer, on permet d'établir des relations plus harmonieuses, car plus égalitaires, entre les femmes et les hommes qui habitent et travaillent dans L'OSBL-H. Se sensibiliser et discuter des effets néfastes de l'intimidation et du harcèlement sur la sécurité des femmes est un premier pas pour contrer ce type de violence envers elles. Les ateliers ont aussi permis de réaliser que les règlements généraux et les codes de vie actuels des OSBL n'abordent pas directement ces questions.

« Oui, la semaine passée. Il y a quelqu'un ici qui est très intimidant. Lui, le contrôle de la cour. Je me suis chicané avec. Une personne ici plus faible, il est allé la voir et lui dire qu'elle aurait pas dû laisser des chaises au soleil dans la cour. Quand j'ai su ça, je suis allée lui dire que je voulais plus lui parler. " Je suis tannée, tu m'intimides pas, et tu vas intimider des personnes vulnérables." J'aime pas ça les gens qui manipulent les autres, ça me fait chier. Avec [nom de l'intervenante], on a commencé des démarches pour remédier à la situation avec cette personne. Je souhaite pas que cette personne s'en aille, je souhaite juste qu'elle arrête ce petit jeu-là. »
Locataire B

2.2.2 Dénoncer ?

On observe parallèlement une réticence à dénoncer les faits, notamment auprès de la police vers laquelle elles sont dirigées par les équipes de soutien communautaire. Elles déplorent que ces questions doivent reposer sur la responsabilité individuelle des femmes, et craignent des représailles et prennent en compte, dans leur décision, leur sentiment de loyauté envers la communauté.

« Quand on fait partie d'un organisme, c'est délicat de prendre la responsabilité. Quand on a un conflit dans notre milieu et que ça demande l'intervention de la police. Si l'intervenante dit "vas-y donc voir la police" comme on a mentionné, si j'y va pis que je retiens l'aide de la police, est-ce que je vais faire du tort à ma communauté ? Est-ce que je vais être rejetée par ma communauté ? Parce que je vais me faire haïr là là.... »
Atelier d'orientation

2.2.3 Du « harcèlement de rue » à l'intérieur de l'OSBL

« QU'EST-CE QUE LE HARCÈLEMENT DE RUE ?

- Une forme d'agression sexuelle, commise quotidiennement par des inconnus et ciblant majoritairement des femmes, dans des lieux publics (rues, parcs, autobus, arrêts d'autobus, quais et wagons de métro, transport adapté, etc.).
- Des propos ou des comportements sexistes, intrusifs, insistants et non sollicités. Contrairement au compliment, c'est dégradant et non-désiré.
- Contrairement à la séduction, qui implique une relation égalitaire et un consentement, c'est une intrusion dans l'intimité.
- Ça crée un climat insécurisant et menaçant pour toutes les femmes, ce qui contribue à les exclure de l'espace public. »[21]

Par les formes qu'elle prend, l'intimidation que vivent les femmes locataires ressemble beaucoup au harcèlement de rue. Il s'agit de refuser aux femmes l'usage d'espaces théoriquement communs et mixtes, et de les concéder au prix de remarques et gestes qui placent les femmes en situation d'infériorité et les amènent à se retirer de ces espaces communs. Rappelons-nous l'exemple où un homme locataire s'approprie la cour en usant d'intimidation envers les femmes locataires (p. 30).

*« **Intervieweuse :** Y'a tout plein d'activités communautaires auxquelles tu ne participes pas...*
***Locataire :** Oui, je ne participe plus...*
***Intervieweuse :** Pour ne pas te retrouver dans des situations où t'es harcelée...*
***Locataire :** Exactement. Quand je suis arrivée là, j'étais embarquée dans tout. »*
Locataire I

Comme le souligne le Centre d'éducation et d'action des femmes, concernant ce type de harcèlement « la dénonciation et la répression policière ne suffisent pas ». Les solutions sont à trouver dans l'action collective : « il faut cesser de le tolérer, de l'excuser, de le banaliser et de le justifier ». Le harcèlement, en limitant l'accès aux espaces communs, « nuit à l'atteinte de rapports égalitaires entre les sexes » et ici, à l'atteinte de rapports égalitaires dans les OSBL d'habitation.

(21) Matériel d'information du Centre d'éducation et d'action des femmes (CEAF)

2.2.4 Comment lutter contre le harcèlement sexuel ?

La démarche a permis de faire ressortir les principes autour desquels organiser une réponse à cet enjeu.

QUELQUES PRINCIPES…

- Prendre rapidement en considération les problèmes qui se posent en examinant la situation à l'aide de l'analyse différenciée selon le sexe et intersectionnelle (ADS+).
- S'informer et discuter collectivement du harcèlement à caractère sexuel et de l'intimidation ainsi que des effets sur la santé des personnes visées aident à augmenter la confiance des femmes quant à leur capacité d'y réagir. Surtout, cela permet de développer collectivement des moyens de réduire et possiblement d'éliminer les comportements de harcèlement et d'intimidation.
- Augmenter la proportion de femmes dans les OSBL d'habitation où elles sont minoritaires et prévoir des étages différents pour les locataires femmes et hommes.
- Miser sur le soutien communautaire pour aider les locataires à s'informer et se former sur ces questions, organiser des actions.
- Les femmes se résignent difficilement à appeler la police. Sans invisibiliser des actes répréhensibles aux yeux de la loi, il vaut peut-être la peine de chercher en parallèle un dénouement qui relève d'une responsabilité collective : une approche non-répressive comme une action collective permet une ré/appropriation de l'espace (du quartier ou de l'immeuble), renforce les individu.es qui participent à l'action collective.

De plus, parce que la gestion des situations conflictuelles mobilise une bonne partie du travail de soutien communautaire, la dimension positive de la vie dans l'OSBL doit aussi être entretenue. À ce sujet, le travail des ateliers souligne que l'implication au sein de l'OSBL aide à la cohésion du groupe.

2.3 La présence de prostitution/travail du sexe : des impacts sur la sécurité des locataires féminines

Les entrevues comme les ateliers ont fait ressortir la problématique de la prostitution comme un enjeu de sécurité des femmes. La présence de la prostitution dans l'OSBL provoque de l'insécurité chez les locataires féminines parfois sournoisement, parfois de façon évidente, mais elle est bien réelle chez celles qui la côtoient et chez celles qui la pratiquent.

Tout comme pour ce qui est de l'intimidation et du harcèlement, le temps dont on disposait (lui-même étant fonction du budget affecté à cette recherche) n'a pas permis d'approfondir autant que nous l'aurions souhaité, toutes les co-chercheures ensemble, les impacts de la présence de la prostitution/travail du sexe dans un OSBL-H, ni les manières d'intervenir dans une telle situation.

Pour pallier ce manque, au moins en partie, les rédactrices ont cherché à fournir des références théoriques et des exemples d'action sociale pouvant inspirer les réflexions que des femmes locataires et des intervenant.es continueront d'approfondir au cours des prochaines années tout comme les nouveaux moyens qu'elles pourraient développer pour améliorer encore plus la sécurité des femmes en OSBL-H.

2.3.1 Réduction des méfaits et prostitution

PRINCIPES DE L'APPROCHE DE LA RÉDUCTION DES MÉFAITS (RDM)

- Reconnaître la réalité de l'usager
- S'attaquer aux méfaits plutôt qu'à l'usage
- Procéder par hiérarchie d'objectifs
- Individualiser la démarche

Présentement, la plupart des OSBL appliquent l'approche de réduction des méfaits (RDM) en ce qui concerne la prostitution/travail du sexe, comme elles le font dans le cas de consommation de drogue et d'alcool.

Ici encore, l'approche de l'analyse différenciée selon le sexe et intersectionnelle (ADS+) se révèle utile pour observer si la prostitution a les mêmes conséquences pour les femmes et pour les hommes, ou encore, si on applique les mêmes critères pour traiter les cas de prostitution féminine et ceux de prostitution masculine.

« [...] si la prostitution ne cause pas de va-et-vient dérangeant, on n'intervient pas. C'est sur le dérangement ou les problèmes de sécurité. Si on le sait, mais que c'est toujours le même et qu'il fait semblant que c'est son ami, dans le fond on sait très bien que quand il va là on sait pourquoi. On laisse ça. Ça ne nous regarde pas en autant que ça ne pose pas de problèmes aux autres locataires. »
Groupe de discussion des intervenant.es

Par exemple, la chercheure Rhéa Jean, en jetant un regard féministe sur l'utilisation de la RDM dans ce contexte en arrive à pointer quelques problèmes. Selon elle, alors que l'approche des méfaits s'est développée dans le contexte de la toxicomanie, elle n'est pas nécessairement appropriée en contexte de prostitution/travail du sexe qui relève davantage des rapports sociaux de sexe que d'une quelconque addiction. La prostitution/travail du sexe résulte de « facteurs structuraux (ex : pauvreté, difficulté d'accès au logement et au travail, inégalité entre hommes et femmes), relationnels (ex : rapport aux hommes, passé d'abus sexuel, mère dans la prostitution) et/ou individuels (ex : pratiques autodestructrices). »[22]

Les ateliers ont permis de mettre sur la table des interrogations dont le milieu des OSBL-H pourrait s'inspirer en jetant un regard réflexif sur son approche et ses pratiques vis-à-vis la prostitution. Par exemple, si en RDM « Il ne s'agit pas nécessairement d'empêcher l'individu d'adopter certains comportements à risque (tels que la consommation ou la prostitution), mais plutôt de leur apprendre à agir de façon à en minimiser les conséquences néfastes (overdose, agressions, etc.). »[23], une intervention plus adaptée ne tiendrait-elle pas compte des conséquences sur la santé des prostituées/travailleuses du sexe du fait qu'elles vivent continuellement avec la peur des agressions ? Ces femmes ne vivent-elles pas ainsi une forme de violence continue qui aurait effectivement plus à voir avec la domination sociale des hommes et des impératifs économiques qu'avec une addiction ?

On pourrait aussi examiner de quelle manière les pratiques d'intervention individuelle s'inspirant de l'approche de réduction des méfaits pourraient être jumelées à des pratiques féministes avec l'intention de développer une intervention plus collective à ce sujet, dans le but, dans un premier temps, de cerner les impacts de la présence de la prostitution sur les locataires féminines notamment. Dans un second temps, on pourrait évaluer des mesures à prendre pour agir sur les impacts identifiés.

2.3.2 Déranger qui, et comment ?

Dans les entrevues des locataires, la question du dérangement est vécue différemment selon le sexe des personnes impliquées. Ainsi, la prostitution homosexuelle masculine est traitée avec une certaine légèreté. À l'inverse, la prostitution hétérosexuelle a été relatée comme une source de difficultés.

« Ça dérangeait, car ils menaient tout un vacarme, et il y en a un qui était un travesti et un prostitué, il avait des clients. Ils ne faisaient pas ça silencieusement là, ils claquaient les portes, ça beuglait, puis ça chialait dans le corridor. À un moment donné, je m'étais fait un fouet. J'ai ouvert la porte et j'ai dit « Le premier qui traine dans le corridor, je lui chauffe les fesses. » Zoom, ils sont rentrés et ils ont dit « À c't'heure [...], on est mieux de se tenir tranquille. »
Locataire G

(22) Rhéa Jean, Analyse de l'approche de réduction des méfaits appliqués à la prostitution, 2011
(23) Récit de pratique et consensus d'experts en itinérance. Hurtubise et Rose, 2013

Une locataire pratiquant la prostitution a ainsi dû quitter son logement, parce que la présence des clients était une source de problèmes pour les autres locataires et pour le fonctionnement de l'immeuble.

La question de la sécurité des autres locataires féminines de l'OSBL semble avoir joué dans la décision. En effet, des locataires ayant participé à la recherche-action ont relaté des moments où elles ne se sont pas senties en sécurité : par exemple, des clients masculins hétérosexuels les harcelaient, les abordaient en faisant allusion à des faveurs sexuelles qu'ils auraient voulu obtenir d'elles.

Aussi, dans l'entrevue de groupe, les intervenant.es ont dit être attentives dans de telles situations, car elles savent que des proxénètes peuvent se faire passer pour des clients dans le but de recruter.

« À un moment donné il y a monsieur qui est arrivé ici dans l'entrée et il a ouvert son pantalon. J'étais assise à ma porte, en train de prendre mon café, on voyait à tous les jours deux à trois hommes qui venaient. Ils faisaient de l'intimidation à d'autres femmes : "Toi, tu travailles-tu ?", ils la trouvaient plus belle que celle qu'ils allaient voir. [...] Son départ a amélioré la sécurité. Parce que des fois les gars sortaient de chez elle et venaient me parler. »
Locataire A

2.3.3 Plus de questions que de réponses

La prostitution révèle poser des problèmes au quotidien, mais notre enquête n'a pas permis d'identifier des politiques clairement établies sur ce sujet de la part des OSBL. Dans cet entre-deux peut se nicher un traitement différencié des situations des femmes et des hommes. Sans prétendre régler la question, le présent rapport invite les conseils d'administration, les membres des OSBL et les équipes de soutien communautaire à s'interroger sur leurs politiques et pratiques à ce sujet, afin de clarifier leur position.

POUR ENTAMER UNE RÉFLEXION SUR LA PRÉSENCE DE LA PROSTITUTION DANS LES OSBL-H ET SES IMPACTS QUANT À LA SÉCURITÉ DES LOCATAIRES FÉMININES

- En acceptant la présence d'hommes qui font de la prostitution ou qui en consomment, sommes-nous certain.es que cela n'a pas d'impact sur la sécurité des locataires féminines d'autant plus qu'il y a une situation de promiscuité presque généralisée dans les OSBL-H ?
- Dans les OSBL-H, on veut éviter de ramener la rue à l'intérieur des murs. Est-ce que ce principe est maintenu lorsqu'on accepte la prostitution dans les murs ? Est-ce que côtoyer la prostitution ne renvoie pas à des expériences de la rue que des femmes locataires voudraient laisser derrière elles ? Est-ce que cela contribue à un environnement sécuritaire à long terme ?
- Comme dans le cas où des femmes cessent d'aller à la salle communautaire parce qu'elles y sont harcelées, la présence de la prostitution dans l'OSBL n'entraîne-t-elle pas une perte de jouissance des lieux pour les femmes ? Peut-on l'éviter ? Des mesures comme l'obligation pour toutes et tous les locataires d'aller chercher et reconduire leurs invité.es à la porte de l'immeuble sont-elles suffisantes ?

UN APERÇU DES RECOMMANDATIONS...

- Permettre à toutes les personnes qui travaillent ou font du bénévolat à l'OSBL de se former pour apprendre à dépister les situations d'intimidation et de harcèlement sexuel, à reconnaître leur impact sur les personnes qui en sont victimes, à sensibiliser les locataires sur ces questions et à accompagner tant les individus harceleurs que les victimes dans la recherche de solutions.
- Dans le but de préserver ou d'augmenter la sécurité des femmes locataires, des OSBL développent des moyens d'augmenter leur masse critique notamment en ajustant leur grille de pointage pour parvenir à la parité hommes-femmes dans les logements.
- Approfondir les impacts différenciés pour les hommes et pour les femmes en regard de la sécurité et de l'équité concernant la présence de la prostitution dans les OSBL.
- Réserver un étage aux femmes est aussi une bonne stratégie pour augmenter leur présence ; stratégie qui devient quasi incontournable dans des OSBL-H qui offrent des chambres et où les cuisines et parfois même les salles de bain sont des espaces partagés entre les locataires de l'étage.
- Etc.

3. LE LOGEMENT COMMUNAUTAIRE ET SOCIAL COMME MILIEU DE VIE ET D'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ

Alors que la présente démarche s'est développée sur la notion de mixité hommes-femmes, des dimensions supplémentaires de la mixité sont ressorties des discussions. La cohabitation avec les autres habitants du quartier, la diversité des parcours des locataires en OSBL et les différentes tensions que ces rencontres occasionnent ont occupé une large portion des discussions.

3.1 Vivre ensemble

Les femmes soulignent la difficulté de cohabiter avec des personnes au parcours différent du leur ou avec lequel elles essaient de prendre de la distance. Le regard porté sur la toxicomanie est ainsi ambivalent. D'une part, certaines locataires soulignent la grande difficulté à cohabiter avec des personnes toxicomanes, évoquant notamment l'enjeu de la sécurité.

« [Mon sentiment de sécurité] il est pas grand du tout. Mes expériences sont plus positives quand je sors de ce milieu-là, de la maison, de la toxicomanie, de l'alcoolisme, santé mentale. Que je m'en vais à la librairie, à mes choses d'art, à la piscine. C'est là que je retrouve des situations plus saines. Mais dans mon milieu de vie, non. »
Locataire E

Parallèlement, plusieurs témoignages appellent à l'acceptation à l'intérieur des organismes ainsi qu'à l'égard des personnes itinérantes ou toxicomanes du voisinage.

« Ça m'a blessée d'entendre les préjugés des résidents d'un OBNL d'habitation sur les toxicomanes et un site d'injection supervisée. Ça m'a déçue parce que quand [cet OSBL] a voulu construire [un immeuble pour des personnes aux prises avec des problèmes de toxicomanie], le voisinage a essayé de le bloquer et là les résidents [de cet immeuble] font la même chose face à [l'ouverture d'un centre d'injection supervisée]. »
Locataire F

Par ailleurs, la vision des OSBL-H spécialisés est remise en cause au profit d'une plus grande mixité qui limiterait la stigmatisation.

« Même la place de toxicomanes, je pense que ce n'est pas une bonne idée non plus. Parce que tu es réduit à ça, il y a un stigma social. Même le building, dans le quartier, il est mal vu. Et c'est bête à dire, mais c'est un endroit où c'est facile de consommer. Pour moi, le même c'est la mort, le mouvement c'est la vie. Pour être en mouvement, il faut que les choses soient différentes. Il faut un équilibre pour que la mixité vive ensemble. »
Locataire F

Malgré les difficultés qu'elle pose, les locataires s'entendent pour défendre l'importance de la mixité. Elles défendent une définition large de la mixité (mixité des sexes, des conditions sociales, des âges, des états de santé, des expériences migratoires, des origines ethnoculturelles, des capacités physiques...)

« Être la seule femme sur l'étage c'était pas une bonne idée, on devrait jamais offrir ça. Mais je suis pas certaine non plus que les séparer soit une meilleure chose non plus. Pourquoi est-ce que ça serait pas hommes et femmes confondus ? J'ai vu un organisme à [nom de la ville] qui favorisait la mixité. Mais la mixité telle qu'il y avait des locataires qui venaient des logements privés, en même temps qu'il y avait des personnes à risque d'itinérance, tous âges confondus. C'est ça la société, la richesse. Les places trop spécialisées, je ne pense pas que ce soit bien. »
Locataire F

MIXITÉ/NON-MIXITÉ

« En France, dans les centres d'hébergement d'urgence mixte, les intervenant.es comme les usagers et usagères s'arrangent de multiples manières face à cette mixité, en créant parfois à nouveau des formes de séparation des sexes dans l'espace ou dans le temps, principalement dans l'idée de protéger les femmes des violences qu'elles pourraient subir de la part des hommes. »[24]

(24) Marcillat A &Maurin M. (2018), NQF – Vol. 37, No 2/2018.

3.2 Mixité.s sociale.s et stigmatisation

La stigmatisation subie par les OSBL-H et leurs locataires est un des éléments qui rend la mixité interne des OSBL parfois difficile à assumer. Selon certaines locataires, c'est une des raisons pour lesquelles la police ne traite pas leurs demandes lorsqu'elles se trouvent face à une situation conflictuelle.

La surdité de la police vis-à-vis des demandes des locataires d'OSBL semble répandue, et fait l'objet de démarches répétées de la part de la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal. Les locataires y voient une manifestation concrète de la stigmatisation de leur milieu de vie.

« Il y a des gangs de rue dans un parc. La semaine passée, il y a eu une vente de drogue sur le terrain chez nous. J'ai appelé la police et ils sont pas venus. J'ai eu peur. S'il y'en a un qui sort un fusil, je fais quoi ? Depuis 2012, ils viennent pas, à chaque fois que quelqu'un de mon immeuble appelle »
Locataire G

S'y ajoute le phénomène de « pas dans ma cour ». Une participante expose ainsi que lors de l'incendie d'un OSBL d'habitation montréalais, plusieurs voisins, empreints de préjugés envers les locataires ayant des problèmes de santé mentale, ont été mécontents d'apprendre que l'immeuble serait reconstruit, au même endroit, pour poursuivre sa mission.

3.3 Citoyennes à part entière

Comme on l'a vu plus avant, les co-chercheures locataires sont des femmes très impliquées socialement : elles font partie de conseils d'administration, aident des personnes en perte d'autonomie ou handicapées, font de l'aide aux devoirs, soutiennent des personnes qui ont des problèmes de santé mentale, font du travail de rue auprès de personnes itinérantes… Il n'est donc pas étonnant que, malgré les problèmes de sécurité qu'elles peuvent rencontrer, ces femmes aient le goût de contribuer à l'amélioration de leur OSBL et de leur quartier en tant que citoyennes à part entière.

Lutter contre la stigmatisation sociale des OSBL et de leurs locataires dépasse le cadre de cette enquête. Toutefois, celle-ci nous a permis d'identifier des outils et des pratiques qui, utilisées en ce sens, peuvent répondre aux besoins spécifiques des femmes. En ce qui concerne la vie dans le quartier, la pratique des marches exploratoires (détaillée à l'annexe 1) peut à la fois remplir une fonction de sécurité des femmes et, plus largement, contribuer à la reconnaissance de l'OSBL en tant que membre actif du quartier.

Par ailleurs, la présence précieuse du soutien communautaire est l'élément central qui permet la mise en pratique de ces actions. Les intervenant.es en soutien communautaire ont participé de plain-pied à cette démarche, et leur rôle ainsi que les relations qu'elles et ils entretiennent avec les locataires permettent de faire fonctionner le quotidien. Le soutien communautaire assure la gestion des conflits, accompagne les personnes vers l'autonomie en logement et vers l'exercice de la citoyenneté et tend vers l'action collective en prenant en compte les parcours et possibilités de chacun. Cette ambitieuse mission est entravée par le faible nombre d'heures de travail financées au regard des besoins des organismes.

Enfin, l'implication des locataires dans l'organisation de la vie quotidienne est un élément important qui est ressorti de notre enquête. Ainsi, les derniers ateliers ont ouvert des discussions sur la possibilité de définir collectivement les activités communautaires, de penser ensemble l'aménagement des espaces pour permettre des lieux ou des moments non mixtes, qui assureraient à l'ensemble de la communauté de trouver sa place.

« La gang de l'OSBL est sympathique et chaleureuse. Je sais que les activités sont là, mais j'en profite pas, ça c'est mon problème personnel. […] Depuis à peu près un an je suis sur le CA… Ça, ça a beaucoup aidé mon sentiment d'appartenance […] Je me sens très reconnue comme individu ayant quelque chose à dire de valable, écoutée. Ça vaut de l'or. »
Locataire F

UN APERÇU DES RECOMMANDATIONS…

- Collaborer à l'intégration des futurs projets d'OSBL-H dans des développements aux multiples partenaires (CPE, COOP, Condos…) pour créer plus de mixité sociale, assurer la sécurité des femmes, prévoir des espaces verts…
- Assurer une représentativité des femmes, dont des locataires, au CA de l'OSBL.
- S'allier avec les OSBL-H du quartier pour mener une démarche de sécurisation du quartier et porter les résultats auprès des instances politiques appropriées (conseil d'arrondissement).

4. DES PRATIQUES DE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE À NOMMER, SYSTÉMATISER, DÉVELOPPER, VALORISER

Le soutien communautaire est la pierre angulaire qui permet, à l'intérieur des OSBL-H, d'assurer la réflexion continue entre les locataires, les employé.es, les gestionnaires, la direction. C'est souvent par le soutien communautaire que passe la recherche de solutions renouvelées sur une foule de sujets et notamment en ce qui concerne les préoccupations abordées dans la présente recherche : la sécurité des femmes locataires relativement à la mixité (de sexe et des problématiques), la prostitution/travail du sexe, l'intimidation et le harcèlement sexuel…L'intervention en soutien communautaire est centrale pour le maintien et le développement de la qualité de vie à l'intérieur des OSBL-H.

Le déroulement même de la recherche-action a pu largement profiter des connaissances, de l'étendue du savoir-faire (animation, intervention communautaire, développement social, négociation, médiation…) et de la qualité du regard réflexif sur cette pratique fournies par les intervenant.es participant.es. La recherche a permis de colliger quelques informations concernant leur action au quotidien : celles-ci vont de l'accompagnement de personnes en démarche de reprise de pouvoir sur leur vie à la protection d'un vivre-ensemble harmonieux en passant par la défense de droits.

La recherche montre aussi que ce travail est trop peu soutenu par les instances publiques (certaines OSBL-H ne peuvent offrir que très peu d'heures de soutien communautaire par semaine) et qu'il y a tout un retard à rattraper de la part des gouvernements pour que les besoins en logement social de même qu'en soutien communautaire à l'intérieur des immeubles soient comblés.

En décrivant une partie du travail réalisé en soutien communautaire, en mettant en lumière des dimensions qui ne sont pas suffisamment connues en dehors du milieu immédiat, en faisant ressortir de nouvelles avenues d'intervention qui cherchent à poindre ou que de nouveaux besoins sollicitent, il est souhaité que ce rapport contribue à la reconnaissance de la valeur de ce travail d'intervention.

4.1 Un mandat de soutien communautaire imposant

Le cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social (SCLS) du ministère de la Santé et des Services sociaux définit le soutien communautaire en logement social comme suit :

> « Le soutien communautaire recouvre un ensemble d'actions qui peuvent aller de l'accueil à la référence, en passant par l'accompagnement auprès de services publics, la gestion des conflits entre locataires, l'intervention en situation de crise, l'intervention psychosociale, le support au comité de locataires et aux autres comités et l'organisation communautaire. En fait, la notion de support communautaire désigne : "[…] ce qui relève de l'accompagnement social des individus et/ou des groupes" incluant la gestion du bail ».
>
> https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000980/

En d'autres mots :

> « Le soutien communautaire est une pratique visant à favoriser la stabilité résidentielle et la responsabilisation des locataires. Il se traduit par différentes actions et activités permettant aux locataires de s'approprier leur "habitat" et leur "habiter". Le soutien communautaire met aussi de l'avant l'appropriation des différents espaces démocratiques pour l'exercice de la citoyenneté. Bien qu'à l'origine, le soutien communautaire en logement social ait été promu principalement par les groupes de défense en itinérance ou en santé mentale, il se trouve que les besoins de sécurité, de médiation et d'animation sont communs à une grande partie des locataires vulnérables, quels que soient leurs besoins ou leur "étiquette". » RQOH

4.1.1 Dans une conjoncture politique qui surcharge le soutien communautaire

Les dernières restructurations du réseau public de santé ont grandement affaibli les services proches des citoyen.nes de sorte que les intervenant.es en soutien communautaire se retrouvent avec des interventions autrefois assumées par les intervenant.es du réseau de la santé.

« Le réseau de la santé est débordé et souvent les intervenants attitrés individuellement à nos locataires n'ont même pas le temps de les rencontrer ou de faire de l'accompagnement. Donc on est souvent voué finalement à remplacer l'intervenant attitré du locataire pour faire la tâche ou accompagner à l'hôpital ou à un rendez-vous quelconque. »
Groupe de discussion des intervenant.es

Dans la pratique, le réseau de la santé, débordé, tend aisément à se décharger d'un certain nombre de ses responsabilités aux dépens des organismes sans but lucratif et communautaire. Ainsi, il est de plus en plus fréquent que les intervenant.es en soutien communautaire doivent faire, auprès de locataires, des accompagnements et des suivis normalement dévolus aux infirmier.ères ou intervenant.es en travail social du réseau de la santé.

« Effectivement c'est un gros problème qu'on vit avec le réseau de la santé. Ça nous est même arrivé de faire appel au CA pour qu'il envoie une lettre au CLSC pour les forcer avec les lois. C'est votre travail, c'est à vous de le

4.1.2 Une interface entre l'aspect locatif de l'OSBL-H et sa dimension communautaire

Le soutien communautaire apparaît comme l'interface entre l'aspect locatif de l'OSBL-H qui se décline en gestion des listes d'attente, comités de sélection de locataires, rédaction des lettres et plaintes… et la dimension communautaire de ces organismes : gestion des crises, accompagnement des locataires dans les cas de Régie du logement, mobilisation de la communauté dans des activités ou encore explication des règles de vie.

« Il y a aussi mon apport au niveau du soutien au conseil d'administration, la planification des documents et les repas en lien avec les conseils d'administration. […]Il y a des comités locataires pour toutes sortes de sujets (la sécurité, qui fait quoi, le climat). Il y a aussi de la gestion de crise, ça, ça ne se planifie pas, ça arrive comme ça, bang, et des temps de réflexion avec l'équipe sur des sujets chauds, beaucoup de temps de ventilation. […] Il y a aussi le suivi pour les comités de sélection, les logements qu'il faut combler, les logements vacants, la gestion de la liste d'attente. Il y a tout l'aspect en lien avec l'extermination des punaises de lit, […]. Toutes les lettres et les réceptions de plaintes, etc. »
Groupe de discussion des intervenant.es

« Je pourrais ajouter aussi, nous c'est une clientèle avec des problèmes de santé mentale sévère (schizophrénie et trouble psychotique), […]. Si on voit un comportement qui amène à la désorganisation d'un locataire, on va travailler plus avec la personne pour s'assurer qu'elle ne se ramasse pas à l'hôpital en crise. »
Groupe de discussion des intervenant.es

4.1.3 Une intervention individuelle parfois nécessaire pour assurer la stabilité résidentielle des locataires

Même si l'intervention en soutien communautaire priorise l'intervention collective, il est régulièrement nécessaire d'accorder plus de temps à l'intervention individuelle particulièrement quand la stabilité résidentielle est mise en danger. Ce sont des situations difficiles pour les intervenant.es, car, comme on l'a vu plus tôt, le mince budget que les OSBL-H peuvent consacrer à ces postes de travail oblige déjà les intervenant.es à cumuler un trop grand nombre de tâches pour le temps dont ils et elles disposent. Ils et elles doivent alors prioriser les situations par ordre d'urgence quand vient le temps de concilier une présence auprès du groupe de locataires avec l'urgence de ne pas mettre en péril la sécurité résidentielle de l'un.e d'entre eux ou elles.

« Oui, mon mandat n'est pas de faire de l'intervention individuelle, mais de l'intervention de groupe au sein des locataires. Par contre, il y a des situations comme en ce moment, où j'accompagne un locataire spécifiquement dans un organisme pour la défense de ses droits. Pis comme il est très anxieux, et quand il est anxieux, il a de la misère à comprendre et donc il n'a pas d'écoute nécessairement. Ça lui prenait un petit plus pour être sûr que les démarches soient faites avec les documents qu'il a besoin de remettre à l'organisme pour préparer sa cause. Sinon, il l'aurait pas fait pis nous on juge que c'est important donc avec l'accord du CA et de la FOHM, je l'accompagne individuellement, mais ce n'est pas dans mon mandat de le faire, mais on peut le faire en cas de besoin à la pièce. »
Groupe de discussion des intervenant.es

4.1.4 Le soutien communautaire pour garantir l'organisation d'ateliers de sensibilisation-formation sur différents thèmes : un incontournable pour améliorer la situation des locataires féminines

La recherche-action a montré que les locataires apprécient les activités de sensibilisation-formation sur différents thèmes. Tout au long de la recherche-action, des thèmes en lien avec la cohabitation femmes/hommes dans les OSBL ont été identifiés pour éventuellement faire l'objet d'ateliers thématiques : harcèlement, intimidation, communication non violente, gestion de conflit/ médiation, déconstruction des préjugés…

« Moi je sais pas, ça fait un an que j'essaie de figurer. J'ai demandé à mon intervenante si elle pouvait faire un atelier de sensibilisation aux hommes par rapport aux femmes… »
Groupe de discussions des locataires

Le choix de ces thèmes a été déterminé par le souci d'améliorer la situation des locataires féminines dans les OSBL et éventuellement augmenter leur nombre à se prévaloir du droit à habiter les logements communautaires.

« Peut-être travailler sur un guide, une échelle de résolution de conflits… Dans quelle situation c'est l'intervenant, dans quelle situation c'est la police avec des exemples clairs. Donner des moyens aux locataires pour intervenir seuls sans que ce soit trop confrontant et quand justement ne pas y aller parce que c'est pas sécuritaire. »
Atelier d'orientation

4.1.5 Le soutien communautaire et l'implication des locataires au sein de l'OSBL-H pour plus d'autonomie individuelle et pour la cohésion du groupe

Le soutien communautaire a aussi comme objectif de soutenir le développement de l'autonomie des personnes locataires, les encourager à participer aux instances démocratiques, les amener à prendre leur place dans l'organisation des activités communautaires, leur donner la possibilité de prendre en main l'amélioration de leur alimentation, les soutenir dans leurs efforts pour socialiser… Aussi, ce travail se fait en co-construction et en coréalisation intervenant.e-locataires.

*« **Intervieweuse** : Ok. Tout le monde prépare, participe à préparer la bouffe ?*
***Locataire** : Oui on va tous acheter la nourriture, pis on prépare, pis on lave tous notre vaisselle après quand on a fini de manger, pis on mange tous ensemble. C'est ceux qui veulent participer y vont, c'est pas obligatoire. C'est libre à chacun, mais habituellement les gens aiment aller manger en bas au souper communautaire parce qu'on peut échanger entre nous… »*
Groupe de discussion des locataires

« De plus en plus, pour les repas communautaires, on a tendance à laisser les locataires prendre en charge leur repas communautaire et s'éloigner un peu de ça. […] C'est de faire en sorte que la prise en charge devienne naturelle, de ne pas compter sur l'intervenant ou l'intervenante. »
Groupe de discussion des intervenant.es

4.1.6 L'établissement et le maintien de la parité aux instances

Le soutien communautaire accompagne aussi les locataires qui désirent s'investir dans les instances de l'OSBL **(conseil d'administration, AGA, comités, etc.)** comme action citoyenne. Au passage, on y développe ses capacités et son sentiment d'appartenance.

« Depuis à peu près 1 an, je suis sur le CA, ça, ça a beaucoup aidé mon sentiment d'appartenance. [...] Ça me fait du bien, moi qui a été dénigrée, jugée, réduite à une toxicomane. Ici, je sens que j'ai ma place. »
Locataire F

« Ça fait 16 ans que je suis sur le CA J'adore ça. Tout ce qui est administration, j'adore. Je me sens écoutée. Quand je dis que je ne suis pas d'accord, je veux que tout le monde m'écoute. »
Locataire G

Les ateliers mixtes (locataires féminines et intervenant.es) de notre recherche ont permis de se pencher sur cette question et les personnes participantes ont développé quelques propositions pour améliorer la participation des locataires à ces instances ainsi que la représentation des femmes :

- Élire des suppléant.es locataires au CA
- Ouvrir de temps en temps le CA à des locataires observateurs et observatrices pour démystifier son fonctionnement
- Déterminer des sièges femmes et hommes pour les locataires afin de favoriser la parité ou une représentativité équitable.

4.1.7 Un élargissement de l'accès aux activités socioculturelles

La recherche-action a montré que le lien au quartier est une composante importante du chez-soi et qui renforce le sentiment de sécurité chez les locataires féminines. En mettant plus de ressources en soutien communautaire, l'accès aux activités socioculturelles pourrait être élargi. En effet, les intervenantes déplorent le manque de temps pour faire des démarches auprès des petites entreprises culturelles du quartier. Cela permettrait, par exemple, l'achat de billets de théâtre ou de sorties culturelles à prix réduit.

4.2 Un éventail de pratiques bien ancrées et qui se renouvellent face à des préoccupations émergentes

Au gré des ateliers, les intervenant.es en soutien communautaire ont exposé une grande variété de pratiques de soutien communautaire qu'elles appliquent dans les OSBL-H. Les activités de groupe et les projets collectifs sont particulièrement prisés : ils peuvent aller de l'atelier de discussion à l'installation de ruches sur le toit, en passant par le partage d'un jardin communautaire, les soupers communautaires, la participation à des activités sur des enjeux du quartier…

« Il y a beaucoup de place à la créativité, je pense qu'on peut faire n'importe quoi. Dans le fond l'objectif, c'est de rassembler les locataires et que le lien se fasse entre nous et le locataire et surtout entre eux. »
Groupe de discussion des intervenant.es

« […] Je fais un calendrier, puis la production des affiches pour que tous les locataires soient au courant de ce qui se passe dans le mois, la possibilité qu'ils s'inscrivent aux activités, car il y a des fiches d'inscription »
Groupe de discussion des intervenant.es

À toutes ces pratiques existantes, les locataires féminines et les intervenant.es en ont imaginé de nouvelles, toutes regroupées dans la section des recommandations.

Tirées du travail de co-analyse réalisé dans les ateliers de la recherche-action, ces propositions sauront probablement inspirer les OSBL-H désireuses de développer ou d'améliorer des pratiques pour agir plus spécifiquement sur la sécurité des locataires féminines. Elles pourraient viser de préserver le sentiment de sécurité des locataires féminines, la cohabitation harmonieuse femmes-hommes, une participation large des locataires aux activités internes et externes à l'OSBL-H, une participation active aux instances démocratiques, une réponse créative à de nouveaux besoins d'information-formation des locataires, des lieux exempts de stigmatisation avec le quartier…

« Ça se passe bien [dans la salle communautaire]. […] Il y a des petites chicanes de balcons entre les résidents. Il y a des gens qui aiment mieux rester chez eux. Mais quand l'intervenante est là, tout le monde vient. »
Locataire G

« On a un locataire ici qui est pas mal intimidant […] il était 8h et une autre personne a entendu et elle a porté plainte pour moi. Moi je voulais pas, je voulais régler ça avec la personne, mais [nom de l'intervenante] elle a dit qu'il fallait agir. Vous voyez, on veille sur le voisin, on s'entraide, comme une famille. »
Locataire B

La présence de l'intervenant.e en soutien communautaire est précieuse pour la cohésion du groupe que forment les locataires parce que le logement communautaire et social est à la fois un milieu de vie et un espace où s'exerce la citoyenneté.

« Le comité de gestion va donner un appui à l'intervenant pour ce qui est de la gestion de conflits, prendre les décisions pour enlever le rôle bicéphale d'être le bon et le méchant. […] ce comité va offrir un support à l'intervenant. »
Groupe de discussion des intervenant.es

Les intervenant.es en soutien communautaire se sont d'ailleurs données, suite à un sondage récent de la FOHM, un programme de formation pour soutenir l'amélioration et le renouvellement des pratiques dans le milieu des OSBL-H, grâce à une subvention sur CIUSSS Centre-Sud. On y retrouve entre autres des thèmes qui rejoignent les préoccupations issues de la recherche-action : un outil pour du logement inclusif, l'ADS+, la gestion de conflit/médiation, la mobilisation des locataires avec l'éducation populaire autonome. Leur engagement dans la présente recherche-action témoigne aussi de leur intérêt et de leur capacité à renouveler leurs pratiques.

Toutes ces pistes pour le renouvellement des pratiques montrent à quel point le soutien communautaire en OSBL-H est précieux pour la qualité de vie de ses résidant.es.

4.3 Reconnaissance de la valeur du soutien communautaire et augmentation de son financement

Parce que le logement social n'est pas qu'une affaire de bâtiment et que les personnes qui y vivent ont droit d'être soutenues pour y garantir une vie démocratique et communautaire qui leur permettent d'exercer leur citoyenneté, le travail de soutien communautaire est essentiel. Cependant, comme les pages précédentes le montrent, les OSBL-H n'ont pas le budget nécessaire pour embaucher suffisamment de personnel afin de répondre aux besoins de divers ordres qui viennent d'être succinctement répertoriés. Pour que le soutien communautaire en OSBL-H, cette "pratique visant à favoriser la stabilité résidentielle et la responsabilisation des locataires", puisse remplir convenablement sa mission, une campagne en faveur d'une reconnaissance financière du soutien communautaire en OSBL-H est en cours.

Campagne *4 murs, ce n'est pas assez !*

« Onze ans après l'adoption du *Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social*, et malgré certaines bonifications ponctuelles, l'enveloppe globale alloue à cette activité essentielle n'a jamais été augmentée au niveau national même si le parc de logement sociaux et communautaires à connu une importante croissance depuis 10 ans. À Montréal, des ajouts ponctuels de fonds ont permis un meilleur financement de la pratique, quoique largement inférieur aux besoins. On estime à 30 millions de dollars le financement minimum immédiatement nécessaire pour répondre aux objectifs du cadre et permettre aux dizaines de milliers de ménages locataires qui n'ont pas accès au soutien communautaire d'en bénéficier eux aussi.

C'est pourquoi le RQOH, la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal et le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) ont préparé une campagne nationale pour l'augmentation du financement du soutien communautaire en logement social (SCLS), qui inclut dans un premier temps l'envoi de cartes et la soumission d'une pétition à l'Assemblée nationale du Québec. » (Janvier 2020) https://rqoh.com/campagne-4-murs-ce-n-est-pas-assez/

UN APERÇU DES RECOMMANDATIONS...

- Penser l'élaboration des activités pour qu'elles soient adaptées aux femmes.
  Exemple : élaborer le programme des activités avec les locataires en prêtant attention à la présence d'activités sortant des habitudes afin de permettre de nouvelles participations. Reproduire régulièrement le processus.
- Se nourrir des idées et pratiques des voisins.
  Exemple : organiser des activités entre OSBL-H selon le quartier, les missions, les affinités pour que les intervenant.es et les locataires se rencontrent.
- Partager les pratiques.
  Exemple : faciliter l'organisation d'activités entre OSBL-H qui permettent aux intervenant.es en soutien communautaire de partager leurs pratiques autour d'activités concrètes.

- Dès la conception du projet
- Se faire connaître
- Refuser l'intimidation et le harcèlement sexuel
- Réduire l'insécurité urbaine
- Mieux tenir compte des impacts de la prostitution/travail du sexe sur les femmes qui l'exercent et sur les autres locataires féminines

Partie 3
NOS RECOMMANDATIONS

- Se sentir chez-soi et en sécurité
- Prévenir les conflits
- Mieux se connaître et échanger entre OSBL-H
- Agir dans le quartier et contrer la stigmatisation
- Valoriser et faire connaître les pratiques du soutien communautaire
- Des suites à donner au projet par la FOHM

Les recommandations issues de cette recherche-action ne s'adressent pas toutes aux mêmes personnes. Certaines s'adressent aux instances démocratiques, d'autres portent sur l'aménagement et la construction des immeubles de logements sociaux, d'autres impliquent directement les locataires. Afin d'être le plus efficaces possible, ces pistes de solutions méritent d'être construites par divers acteurs.

Dans le but de rendre ce répertoire des recommandations accessibles, les pages qui suivent indiquent les acteurs principaux de leur mise en œuvre.

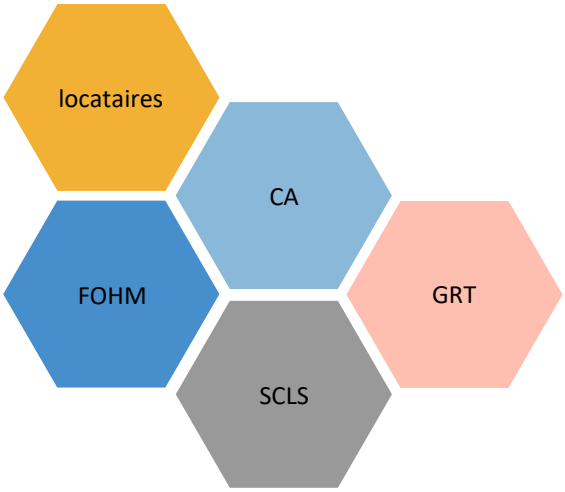

locataires Locataires d'OSBL-H

CA Conseil d'administration d'OSBL-H

GRT Groupe de ressources techniques

FOHM Fédération des OSBL-H de Montréal

SCLS Soutien communautaire en logement social

1. DÈS LA CONCEPTION DU PROJET

Certaines actions peuvent être placées dans l'élaboration même du projet d'habitation pour prendre en compte les besoins des femmes en termes de sécurité ou de sociabilité.

Établir des étages non mixtes au sein des immeubles de logements pour accroître le sentiment de sécurité des femmes locataires.

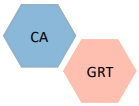

Concevoir des logements suffisamment grands, avec une chambre fermée et permettant de recevoir des ami.es ou de la famille.

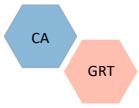

Éviter au maximum les « angles morts » dans la conception des espaces pour plus de sécurité.

Exemple : situer la salle de lavage dans un espace avec du passage et la vitrer, si possible ; vitrer un mur de la salle communautaire ; faire en sorte que les espaces extérieurs soient visibles depuis les espaces communs.

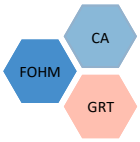

Aménager des espaces verts entre les immeubles pour contribuer au sentiment de calme, tempérer le bruit, réduire la chaleur en été.

Ces espaces ne remplacent évidemment pas les parcs qui ont des fonctions supplémentaires : aires de détente, de jeux et sports, de pique-nique…

Viser la parité parmi les locataires dès la construction puis dans le suivi du projet.

Exemple : Prendre contact avec un organisme d'hébergement pour femmes et offrir à celles-ci la possibilité d'accéder aux futurs logements en respectant les critères de l'OSBL.

Exemple : inscrire un objectif de parité dans les critères du comité de sélection.

2. SE FAIRE CONNAÎTRE

La démarche a mis en évidence une certaine méconnaissance du réseau des OSBL-H par le milieu de la santé, et parfois par le milieu communautaire, notamment les *Maisons de deuxième étape pour les femmes victimes de violence conjugale*. Par conséquent, la relation avec les ressources, organismes et services du quartier se révèle une avenue prometteuse pour favoriser l'accès à un logement pour les femmes au sein des OSBL-H.

Augmenter le nombre de femmes référées en étant mieux connu des ressources qui s'adressent directement à elles.

Exemple : rendre visibles les OSBL-H par le biais d'un répertoire des organismes existants. Utiliser et promouvoir auprès des partenaires le répertoire des ressources en hébergement produit par le RAPSIM.

Exemple : établir des liens avec les organismes de soutien et d'hébergement pour femmes du quartier (centre de jour, maison d'hébergement) et faire connaître les modalités d'accès à l'OSBL-H auprès des intervenant.es de ces ressources.

Assurer une meilleure visibilité de chaque OSBL-H auprès de différents acteurs du réseau de la Santé.

Exemple : s'impliquer sur les espaces de concertation qui permettent de faire des liens et y faire connaître la mission de son OSBL-H auprès des partenaires qui recommandent de futures locataires.

Sensibiliser les OSBL-H aux enjeux des femmes victimes de violences conjugales pour faciliter l'accès de ces femmes aux OSBL-H pour personnes seules en concordance avec les obligations du certificat de conformité et des missions des organismes.

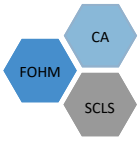

Exemple : produire une formation sur le certificat de conformité (document régissant les critères d'accès aux logements sociaux d'un OSBL-H) prenant en compte le sujet.

FOHM

Dans le but de simplifier la démarche pour accéder au logement en OSBL, on devra favoriser les rencontres avec les personnes travaillant dans le milieu communautaire ou le réseau de la Santé qui sont en position de référer de potentielles locataires, mais qui ne disposent que d'une faible connaissance du milieu de l'habitation OSBL.

Exemple : Ces rencontres permettront notamment de développer ensemble des solutions pour que les intervenant.es du réseau public puissent référer les personnes avec lesquelles elles travaillent à l'OSBL-H qui convient le mieux aux besoins de chaque personne.

Exemple : Créer ou approfondir les relations avec les ressources, organismes et services du quartier pour faciliter le quotidien des OSBL-H (soutien à la gestion de conflit, aux situations particulières vécues par les femmes, etc.)

3. REFUSER L'INTIMIDATION ET LE HARCÈLEMENT SEXUEL

L'enjeu du harcèlement sexuel et de l'intimidation a donné lieu à de longues réflexions durant les ateliers de travail. Il en est ressorti un besoin d'identifier précisément les situations de harcèlement et d'intimidation, ainsi que les particularités sexo-spécifiques.

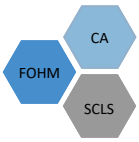

Former les conseils d'administration et les équipes de soutien communautaire aux problématiques sexo-spécifiques et à l'ADS+ pour que les OSBL-H puissent améliorer le sentiment de sécurité des femmes locataires.

Exemple : travailler avec la fédération des coopératives (FÉCHIM) et adapter leurs travaux aux besoins des OSBL-H.(CA-FOHM-SCLS)

Permettre à toutes les personnes qui travaillent ou font du bénévolat à l'OSBL de se former pour apprendre à dépister les situations d'intimidation et de harcèlement sexuel, à reconnaître leur impact sur les personnes qui en sont victimes, à sensibiliser les locataires sur ces questions et à accompagner tant les individus harceleurs que les victimes dans la recherche de solutions.

Intégrer, dans les règlements généraux, que l'intimidation et le harcèlement, plus précisément le harcèlement sexuel, n'ont pas leur place dans l'OSBL-H.

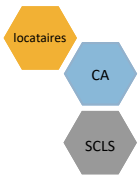

Établir un climat d'activités qui place les femmes en sécurité en offrant des ateliers sur le harcèlement et l'intimidation en lien avec les politiques en place dans les OSBL-H.

Exemple : jumeler les ateliers de sensibilisation avec des activités plus légères (sortie à la plage, repas communautaire) afin d'assurer un climat apaisé.

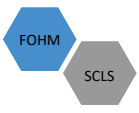

Assurer aux locataires et aux intervenant.es une bonne connaissance de leurs droits.

Exemple : inviter le comité logement à parler du droit au logement, des spécialistes de la question du harcèlement pour identifier ce dont il s'agit concrètement, etc.

Accroître la masse critique de femmes dans l'OSBL-H notamment en inscrivant un objectif de parité dans les critères du comité de sélection (en ajustant la grille de pointage pour y parvenir) : une bonne manière d'assurer leur sécurité.

Réserver un étage aux femmes est aussi une bonne stratégie pour augmenter leur présence, stratégie qui devient quasi incontournable dans des OSBL-H qui offrent des chambres et où les cuisines et parfois même les salles de bain sont des espaces partagés entre les locataires de l'étage.

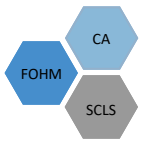

Offrir des formations aux conseils d'administration et équipes de soutien communautaire pour reconnaître les situations de harcèlement et agir de manière adaptée, à reconnaître leur impact sur les personnes qui en sont victimes, à sensibiliser les locataires sur ces questions et à accompagner tant les individus harceleurs que les victimes dans la recherche de solutions.

Exemple : Établir des liens entre les OSBL-H et le centre de femmes du quartier afin que les locataires y aient recours, et que les employé.es et l'administration de l'OSBL-H puissent y chercher du soutien.

Exemple : Établir des liens avec des ressources pertinentes en matière de harcèlement et intimidation vers qui se diriger en cas de problèmes. Recenser les groupes communautaires du quartier offrant des accompagnements, formations, etc. et formaliser les relations.

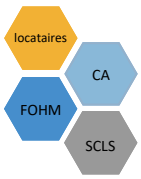

Élaborer avec plusieurs OSBL-H, des organismes de soutien aux femmes et la FOHM un travail de recherche sur les enjeux spécifiques du harcèlement sexuel et de l'intimidation dans le cadre d'un milieu de vie mixte.

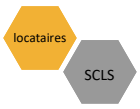

S'informer et discuter collectivement du harcèlement à caractère sexuel et de l'intimidation ainsi que des effets sur la santé des personnes qui en sont victimes, cela augmente la confiance des femmes quant à leur capacité d'y réagir. Cela permet aussi de développer collectivement des moyens de réduire et possiblement d'éliminer les comportements de harcèlement et d'intimidation.

4. RÉDUIRE L'INSÉCURITÉ URBAINE

Le lien au quartier est primordial pour le bien-être des locataires féminines, il est un des éléments qui composent leur chez-soi. Réduire l'insécurité urbaine apparaît alors essentiel pour conserver ou développer leur sentiment de sécurité.

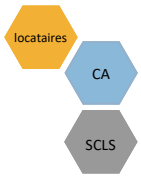

Les marches exploratoires apparaissent comme d'excellents moyens pour à la fois identifier en groupe les problèmes qui causent de l'insécurité dans le quartier, pour augmenter le sentiment de sécurité des femmes, pour trouver des solutions collectives et faire des recommandations aux instances concernées.
Les différentes expériences dans plusieurs grandes villes démontrent que l'augmentation de la sécurité des femmes profite à l'ensemble de la population.

5. MIEUX TENIR COMPTE DES IMPACTS DE LA PROSTITUTION/TRAVAIL DU SEXE SUR LES FEMMES QUI L'EXERCENT ET SUR LES AUTRES LOCATAIRES FÉMININES

La prostitution est une manifestation de la domination des hommes sur les femmes. En soi, elle constitue une violence à l'égard des femmes qui affecte la sécurité de celles qui la pratiquent ou en subissent la présence.

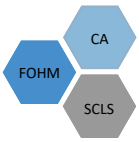

Approfondir les impacts différenciés pour les hommes et pour les femmes en regard de la sécurité et de l'équité concernant la présence de la prostitution, féminine et masculine, dans les OSBL-H.

Réfléchir aux limites de la RDM dans la gestion de la prostitution au sein des OSBL-H et identifier si d'autres avenues peuvent être explorées (prise en compte de la différence possible de traitement de la prostitution homosexuelle et hétérosexuelle, prise en compte de la sécurité des femmes locataires et des femmes qui pratiquent la prostitution, prise en compte des conséquences sur la santé des prostituées/ travailleuses du sexe du fait qu'elles vivent continuellement avec la peur des agressions).

Envisager une intervention plus collective à ce sujet, dans le but, dans un premier temps, de mieux connaître les impacts de la présence de la prostitution sur les différents sous-groupes vivant dans l'OSBL ; dans un second temps, évaluer des mesures à prendre pour agir sur les impacts identifiés.

Approfondir ce qu'il en est de l'impression que les locataires prostituées/travailleuses du sexe se feraient plus rapidement reprocher de « faire entrer la rue » dans l'OSBL que les locataires masculins travailleurs du sexe/prostitués ou clients.

6. SE SENTIR CHEZ-SOI ET EN SÉCURITÉ

Le sentiment de sécurité des femmes qui ont participé à cette démarche est, pour beaucoup, attaché à la possibilité de se sentir chez elles, non seulement dans leur logement, mais aussi dans les espaces communs et durant les activités.

Assurer une représentativité des femmes, dont celle des locataires, au CA de l'OSBL.

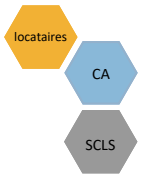

Intégrer les locataires lors de l'aménagement et le réaménagement des espaces communs. Il peut être utile que certaines rencontres préparatoires soient réservées aux femmes pour qu'elles expriment en toute liberté leurs propositions concernant les aspects de leur sécurité.

Exemple : favoriser la présence de femmes locataires dans les comités de travail sur la planification de nouvelles installations d'OSBL-H et dans des représentations auprès des instances gouvernementales qui en sont responsables afin qu'elles fassent connaître leurs besoins en termes de sécurité, qualité et dimension des logements.

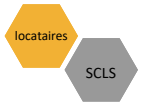

Exemple : mettre sur pied un comité pour l'aménagement de la salle communautaire ou de la cour.

Exemple : organiser des activités de bricolage ou de jardinage par et pour les locataires pour travailler à l'aménagement des espaces communs.

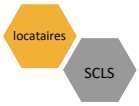

Favoriser l'activité physique et particulièrement l'accès à la nature.

Exemple : visite dans le quartier, patinoire, marche dans le parc.

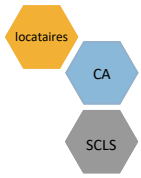

Encourager le sentiment d'appartenance en valorisant la participation à la vie communautaire.

Exemple : carte de souhaits pendant les fêtes, signe de participation aux activités (foulard, chandail, etc.).

Exemple : participer à un comité, au CA.

Favoriser la diversité des parcours de vie sans mettre en péril la sécurité des femmes.

Définir des modalités permettant de recevoir parents et ami.es dans la salle ou cuisine communautaire pour compenser le logis trop petit.

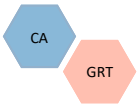

Pour augmenter le sentiment de sécurité et favoriser la stabilité résidentielle des femmes, prévoir, dans les projets futurs d'OSBL-H, des logements suffisamment grands pour contenir une chambre fermée qui leur permettrait de recevoir sans compromis sur leur intimité et de maintenir et renforcer leurs liens avec parents et ami.es.

Soutenir les locataires dans la diversification de leurs liens avec le voisinage, car ceux-ci renforcent leur sentiment d'être bien chez elle et contribuent à leur sentiment de sécurité.

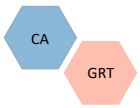

Augmenter la sécurité dans les espaces communs : les rendre visibles et transparents.

Exemple : Dans un OSBL, la salle de lavage est située à côté de la salle communautaire qui, elle, a une porte vitrée.

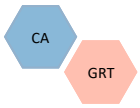

Multiplier les types d'espaces communs : salle communautaire, petits salons, coins de lecture, cuisine commune, jardins pour permettre le jardinage ou la détente…, potager communautaire, terrasse, toit aménagé pour des ruches ou un potager… Ils peuvent permettre de socialiser ou, à d'autres moments, de respirer en solitaire hors de son logis.

Maintenir la mixité hommes-femmes, une modalité importante du vivre-ensemble qu'il est important de conserver même si elle pose, pour l'instant, des enjeux de sécurité pour les femmes. Ces enjeux peuvent être en partie résolus par des modalités telles que :

- l'instauration de lieux et de temps (non) mixtes : la salle ou la cuisine communautaire qui pourrait être réservée à certaines heures aux femmes et à d'autres aux hommes ; l'expérience pourrait être étendue aux petits salons s'il y a lieu, à la salle de lavage, etc.
- la visée de la parité chez les locataires et dans les instances ;
- l'encouragement des changements d'attitude comme celle de ne plus tolérer l'intimidation et le harcèlement sexuel dont les femmes sont victimes.

7. PRÉVENIR LES CONFLITS

Malgré une recherche centrée sur la sécurité des femmes, la question de la gestion des conflits au sein des OSBL-H a été évoquée à de nombreuses reprises aussi bien par les intervenant.es que les locataires.

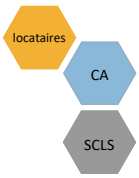

S'assurer que les règles communes sont connues de tous.

Exemple : organiser des rappels réguliers, formels et informels, des règles de l'OSBL-H ; réaliser un cahier d'accueil des locataires ; faire des rappels lors de l'assemblée annuelle et lors des activités, etc.

Aménager des espaces ou des moments non-mixtes dans le milieu de vie.

Exemple : un étage réservé aux femmes, des activités non-mixtes pour améliorer le sentiment de sécurité des femmes.

Concevoir un outil écrit permettant de guider les locataires dans la résolution d'un conflit.

Exemple : identifier les étapes de résolution de conflit, s'appuyer ensuite sur le document avec l'intervenant.e.

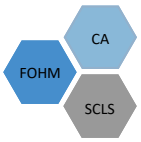

Établir des liens avec des organismes spécialisés en médiation et résolution de conflit.

Exemple : organiser des ateliers pour équiper les locataires sur ce sujet.

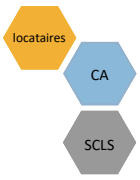

Assurer collectivement la question de la gestion des conflits.

Exemple : mettre sur pied un comité chargé de recueillir et traiter les plaintes pour mettre une distance entre l'intervenant.e en soutien communautaire et le traitement des conflits.

8. MIEUX SE CONNAÎTRE ET ÉCHANGER ENTRE OSBL-H

Les ateliers ont mis en évidence la pertinence pour les OSBL-H de mieux se connaître entre eux, à la fois pour faciliter l'échange de pratiques entre intervenant.es et l'échange de connaissances entre locataires.

Se nourrir des idées et pratiques des voisins.

Exemple : organiser des activités entre OSBL-H selon le quartier, les missions, les affinités pour que les intervenant.es et les locataires se rencontrent.

Partager les pratiques.

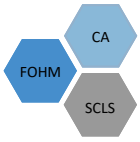

Exemple : faciliter l'organisation d'activités entre OSBL-H qui permettent aux intervenant.es en soutien communautaire de partager leurs pratiques autour d'activités concrètes.

Exemple : assurer, sur une base régulière, des lieux de rencontres et de formations pour les intervenant.es en soutien communautaire afin de faciliter l'échange et le renouvellement des pratiques, notamment en matière d'ADS+.

Faciliter la connaissance du réseau des OSBL-H chez les locataires, afin de rendre possible la recherche d'un milieu de vie plus adapté à un moment de leur parcours.

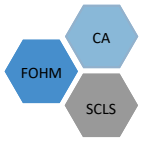

Exemple : organiser à tour de rôle des journées portes ouvertes entre OSBL-H afin de faire connaître son milieu de vie et sa mission aux locataires des OSBL-H voisins dans le but de faciliter la mobilité des locataires vers des milieux de vie qui seraient éventuellement mieux adaptés à leurs besoins.

9. AGIR DANS LE QUARTIER ET CONTRER LA STIGMATISATION

Point d'ancrage des OSBL-H et des locataires, le quartier a donné lieu à de longues réflexions, à la fois sur le sujet de sécurité, mais aussi de l'apparence de celui-ci, et de la perception des OSBL-H. Bien que notre démarche porte sur les besoins spécifiques des femmes, le travail nous a amené.es à travailler sur la question plus large du logement social et communautaire. Aussi mal connu que nécessaire, celui-ci suscite généralement la méfiance des résident.es des quartiers non concerné.es par ce mode d'habitation. L'embourgeoisement rapide des quartiers de Montréal amène des populations différentes à se côtoyer, dans le contexte de la densification croissante de la ville. La démarche a identifié quelques pistes d'action pour rendre cette autre mixité, sociale, plus aisée.

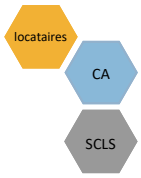

S'allier avec les OSBL-H du quartier pour mener une démarche de sécurisation (de type marche exploratoire) du quartier et porter les résultats auprès des instances politiques appropriées (conseil d'arrondissement) en sachant que :

Exemple : élaborer un guide de réalisation d'une marche exploratoire, correspondant aux besoins des OSBL-H pour personnes à risque d'itinérance, prenant en compte l'ADS+.

Exemple : l'action peut remplir une fonction de sécurité des femmes.

Exemple : l'action permet aussi de travailler à la reconnaissance de l'OSBL en tant que membre actif du quartier.

Travailler à l'amélioration du quartier.

Exemple : siéger sur les Tables de quartier.

Exemple : établir des liens avec les organismes de type Éco-quartier pour utiliser au mieux les ressources disponibles.

Encourager la Ville de Montréal dans le développement de logements sociaux prenant en compte la cohabitation entre les différentes populations.

Exemple : penser des espaces communs hors des immeubles, notamment dans le cas de construction dans la politique d'inclusion.

Rendre visible l'action positive des OSBL-H.

Exemple : identifier chaque réalisation de l'OSBL-H dans le quartier (nom sur un banc, un lampadaire ou un jardin communautaire).

Organiser des activités de socialisation entre les différentes populations du quartier.

Exemple : barbecue de bienvenue dans le quartier aux nouveaux habitants, fête des voisins, etc.

Partager certains espaces associés à un immeuble (gymnases, jardins, potagers, patinoires…) avec d'autres habitant.es du quartier.

Exemple : dans un complexe mixte (logement social, coop d'habitation, condos…), faire une animation communautaire pour tous les locataires confondu.es et pas exclusivement pour les locataires d'OSBL-H.

10. VALORISER ET FAIRE CONNAÎTRE LES PRATIQUES DU SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

Le soutien communautaire en OSBL-H est riche de pratiques bien ancrées et il se renouvelle constamment pour mieux répondre à la diversité des situations et à l'objectif d'une plus grande équité hommes-femmes.

L'implication des locataires dans l'organisation de la vie quotidienne est un élément important qui est ressorti de notre enquête.

Ainsi, les derniers ateliers ont ouvert des discussions :

- définir collectivement les activités communautaires ;
- penser ensemble l'aménagement des espaces pour permettre des lieux ou des moments non mixtes qui assureraient à l'ensemble de la communauté de trouver sa place.

Cette ambitieuse mission est entravée par le faible nombre d'heures de travail de soutien communautaire financées au regard des besoins des organismes.

Penser l'élaboration des activités pour qu'elles soient adaptées aux femmes.

Exemple : élaborer le programme des activités avec les locataires et en prêtant attention à la présence d'activités sortant des habitudes qui permettent de nouvelles participations. Reproduire régulièrement le processus.

Exemple : encourager l'évaluation des activités par les locataires afin de maintenir un climat sain et éviter le risque d'activités monopolisées par des petits groupes au détriment d'autres locataires, ou de situations d'intimidation.

Exemple : prévoir de temps en temps des activités uniquement destinées aux femmes pour faciliter leur participation, en collaboration avec d'autres OSBL-H s'il faut pallier le faible nombre de femmes locataires.

Faciliter l'échange et le renouvellement des pratiques en soutien communautaire, notamment en matière d'ADS+.

Exemple : assurer des lieux de rencontres et de formations régulières pour les intervenant.es en soutien communautaire sur des sujets leur permettant notamment de mieux soutenir les femmes dans les OSBL-H lesquelles sont aux prises avec des problèmes de sécurité qui leur sont spécifiques.

11. DES SUITES À DONNER AU PROJET PAR LA FOHM

La recherche-action a permis d'envisager de nouvelles avenues pour améliorer la situation des femmes locataires et notamment un certain nombre qui pourrait se retrouver sur la planche de travail de la FOHM.

Le soutien communautaire s'est révélé essentiel au fonctionnement des OSBL-H et à l'amélioration de la vie des femmes locataires. Mal connue, cette pratique souffre notamment de l'isolement des intervenant.es elles-mêmes.

Exemple : Animer et organiser une communauté de pratique pour les intervenant.es en soutien communautaire.

Un des obstacles importants rencontré durant le projet a été le manque de données genrées dans les OSBL-H, mais plus largement le manque de données pour l'ensemble du secteur. Recueillir, colliger et rendre disponibles de telles données permettraient de mieux agir pour soutenir les OSBL-H en général et les femmes locataires en particulier.

Exemple : Colliger des données différenciées de l'ensemble des locataires des OSBL-H de Montréal, selon le genre, l'origine ethnique, l'âge, la situation familiale, la présence de limitations fonctionnelles, etc.

Exemple : Contribuer au développement et à la mise à jour d'un registre établissant le portrait de l'ensemble des OSBL d'habitation de Montréal (nombre d'OSBL-H, nombre d'installation, nombre et types d'unités, clientèles, nombre d'heures de soutien communautaire...)

Participer à la réalisation d'une campagne promotionnelle visant à déconstruire les préjugés, sous l'égide de la Ville de Montréal et suivant le modèle « Qui habitent en OSBL ? » (des professionnel.les qui ont perdu leur emploi suite à une maladie prolongée, des personnes qui ont connu l'itinérance, des étudiant.es...).

Exemple : Mettre sur pied une campagne de déconstruction des préjugés sur les locataires du logement social et communautaire sur le thème « Les portraits du logement communautaire ».

Collaborer à des projets de développement réunissant de multiples partenaires (CPE, COOP d'Habitation, Condos…) pour que la construction d'OSBL-H soit intégrée à de tels développements :

- afin de favoriser une plus grande mixité sociale,
- pour y promouvoir notamment l'importance de conditions particulières visant la sécurité des femmes
- et promouvoir l'importance de prévoir des espaces verts.